

*la revue de presse par Geneviève Casanova*



SOCIÉTÉ



TRAVAIL SOCIAL



LÉGISLATION



EMPLOI



LOGEMENT



SANTÉ



SCOLARITÉ



BIBLIO



BRÈVES



COUP DE CŒUR

*Ce numéro a pour vocation de résumer l'été : sans surprise donc vous y lirez que le gouvernement a amorcé un tour de vis sécuritaire, et que les dépenses sociales sont prévues à la baisse dans le cadre de la réduction des déficits ; notez aussi qu'un rapport sur la prévention de la délinquance juvénile est attendu pour octobre, qui devrait s'inspirer de celui qu'avait remis M. Ruetsch.*

*On parle des étrangers, des parents, des élèves perturbateurs, des sans-abri et des exclus, mais aviez-vous remarqué que l'on ne parle plus jamais de peuple au sens de classe populaire ?*

*Nous avons retrouvé ce mot à la faveur d'un entretien que nous vous recommandons vivement, avec l'historienne Deborah Cohen: elle fait état de ressemblances entre l'époque actuelle et la société d'avant la Révolution, quand le peuple n'avait pas «d'existence en lui-même».*

*Son questionnement permet de s'extirper du flot d'informations qui noient le débat au lieu de le susciter, comme l'illustre l'épisode des centres d'injection sécurisés que vous trouverez relaté dans la rubrique Santé.*

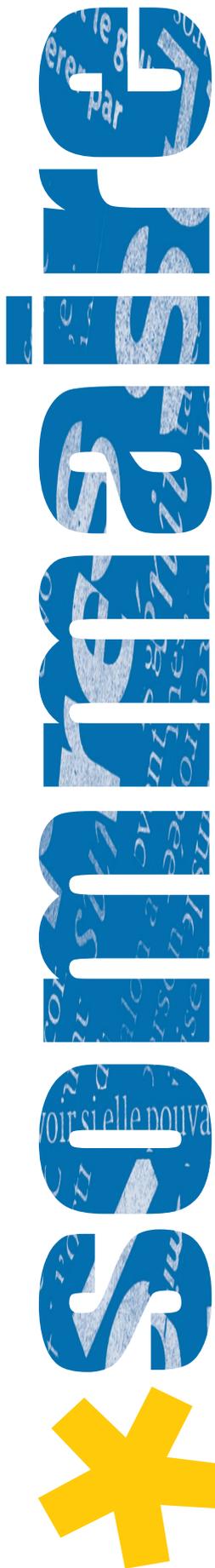
*Dans le même ordre d'idée une fois que vous aurez parcouru les informations réglementaires autour de la rentrée scolaire, lisez l'entretien que François Dubet accorde au Monde : l'école n'est pas forcément le reflet de la société, et l'école française est malade de sa sacralisation, et voilà c'est bien on sort des répétitions et autres incantations stériles, tout d'un coup on a envie de comprendre, de changer, de rentrer en un mot car il y a encore des choses à faire.*

*Voilà comment nous vous souhaitons de très belles lectures et une bonne rentrée...*

*[genevieve.casanova@addap13.org](mailto:genevieve.casanova@addap13.org)*



Ecouter la version audio de l'édito



**SOCIÉTÉ**

Tour de vis sécuritaire, un témoignage de la prévention spécialisée à Grenoble .....	p 04
Renforcer la responsabilité pénale des parents d'enfants mineurs délinquants ? .....	p 04
Deux infos flash prévention délinquance : .....	p 05
Budget 2011 : l'Etat va tailler dans ses dépenses sociales .....	p 05
Un entretien avec Mme Déborah .....	p 05
Fonds de la protection de l'enfance : l'ADF dénonce un « recyclage » des crédits .....	p 06
Le conseil général de Seine-Saint-Denis poursuit sa fronde budgétaire .....	p 06
Le Conseil constitutionnel impose une profonde réforme de la garde à vue .....	p 06
« La mixité sociale n'évacue-t-elle pas le débat sur d'autres politiques possibles ? » .....	p 06
Enfance : la pensée politique en berne .....	p 07
Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments .....	p 07
Dossiers Étrangers : nos éléments .....	p 08



**TRAVAIL SOCIAL**

Info flash suite : il n'y a plus de vigile à la PJJ. ....	p 09
Jeunesse : annonces, initiatives, informations .....	p 09
Le RSA « jeunes » est sur les rails .....	p 09
Des précisions sur le service civique .....	p 09
Nous signalons dans le numéro 6 .....	p 09
Charte déontologique : clarification sur le partage d'informations ou confusion ? .....	p 10
Mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance : un état des lieux .....	p 10
Un service de prévention des expulsions locatives .....	p 10
Centres éducatifs fermés : les recommandations de la défenseure des enfants .....	p 11
« Pour jouir de loisirs il faut d'abord avoir une vie structurée », extraits d'un entretien .....	p 11
« Mettre en place des hautes écoles en travail social » .....	p 11
Expériences, points de vue, éléments repérés .....	p 11
Professions sociales et établissements .....	p 12
Nos éléments sur le handicap .....	p 12



**LÉGISLATION**

Adoption de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes .....	p 13
Notre sélection dans le numéro 6/2010 .....	p 14



**EMPLOI**

Nouvelle hausse du chômage en mai .....	p 14
Premier bilan des effets des nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs .....	p 14
RSA : annonces, un entretien et une initiative .....	p 15
Nous signalons dans le numéro 6 .....	p 15



« Refondation » de l'accueil des sans-abri et mal-logés .....	p 16
« Allô prévention expulsion » : la Fondation Abbé Pierre donne le bilan .....	p 16
Nous signalons dans le numéro 6 .....	p 16



Toxicomanie : pré-rapport de l'Inserm, la question des centres d'injection .....	p 16
Sida / VIH : les annonces de Mme Bachelot et « la déclaration de Vienne » .....	p 17



La rentrée : une petit tour d'horizon .....	p 17
Le mode de fonctionnement des établissements de réinsertion scolaire est explicité ..	p 18
Entretien avec François Dubet : « lorsqu'on attend tout de l'école... » .....	p 18



ASH du 02 Juillet 2010 .....	p 18
ASH du 09 Juillet 2010 .....	p 18
ASH du 16 Juillet 2010 .....	p 19
ASH du 20 Août 2010 .....	p 19
ASH du 27 Août 2010 .....	p 19



ASH du 02 Juillet 2010 .....	p 20
ASH du 09 Juillet 2010 .....	p 19
ASH du 20 Août 2010 .....	p 20
ASH du 27 Août 2010 .....	p 21



Un lieu expérimental pour les grands exclus : communauté en liberté .....	p 21
---	------





## Le gouvernement prêt à opérer un nouveau tour de vis sécuritaire et un témoignage de la prévention spécialisée à Grenoble

10/06/485 – ASH 20-27/08 & Le Monde 29-31/07 & 12-13-19/08/10



*Toujours le même refrain mais naturellement avec une gradation à chaque annonce nouvelle... les réactions s'en ressentent tout aussi naturellement et s'internationalisent c'est à noter. Quant au travail social, eh bien il continue de travailler, cela seul est à saluer en pareilles circonstances.*

### Discours de Grenoble

M. Sarkozy le 30/07 après les violences contre des policiers à Grenoble et l'attaque d'une gendarmerie du Loir-et-Cher par des gens du voyage.

### Parents de mineurs délinquants

La question de leur responsabilité doit être posée : "la délinquance actuelle ne provient pas d'un mal-être [mais] résulte d'un mépris pour les valeurs fondamentales de notre société";

M. Ciotti déposera une proposition (voir un entretien ci-dessous).

FNARS : "rupture du pacte social qui donne tout leur sens aux diminutions annoncées des budgets destinés aux plus démunis (...) et des financements aux assocés de solidarité".

### Roms et gens du voyage

"Dans les trois mois" la moitié des "539 campements illégaux" auront disparu (Roms et gens du voyage) et M. Sarkozy souhaite une réforme de la loi applicable à ce type de situation.

"Reconduite quasi immédiate des Roms qui auraient commis des atteintes à l'ordre public ou des fraudes"; en septembre l'Assemblée devrait autoriser une convention France / Roumanie permettant d'y raccompagner les mineurs isolés; très prochainement les personnes ayant bénéficié de l'aide au retour devront laisser en partant leurs empreintes digitales (éviter fraudes); 10 inspecteurs du fisc seront chargés de «contrôler la situation des occupants des camps illicites»; le gouvernement va «poursuivre la politique de développement des aires d'accueil»

M. Besson annonce une "adaptation de la législation pour lutter contre l'abus de droit au court séjour"

**Les assocés dénoncent un amalgame dangereux entre les 400 000 gens du voyage français à 95% et les 20 000 Roms roumains ou bulgares.**

Elles attirent l'attention sur les dispositifs transitoires qui freinent leur accès au travail ... et voudraient voir sanctionner les 62% de communes n'ayant pas créé d'aire permanente d'accueil pour les gens du voyage : «il est contradictoire de commencer par supprimer ces campements avant même de faire appliquer la loi !» Amnesty

Hors la rue : 6 000 mineurs étrangers vont être exclus de toute scolarisation...

### Possibilités de déchéance de la nationalité ?

Retirer la nationalité française à toute personne d'origine

étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un fonctionnaire de police ou de toute autre personne dépositaire de l'autorité publique. M. Hortefeux propose d'étendre cette possibilité pour "polygamie de faite", excision et traite des êtres humains.

"Instaurer une peine de prison incompressible de 30 ans pour les assassins de policiers ou de gendarmes" (au Parlement à la rentrée)

M. Sarkozy souhaite que l'acquisition de la nationalité française par un mineur délinquant ne soit plus automatique à 18 ans (un amendement devrait être présenté par M. Besson).

Il souhaite aussi une évaluation des droits et prestations auxquelles ont accès les étrangers en situations irrégulière.

GISTI : "il ne s'agit plus du débat légitime en démocratie sur la manière d'assurer la sûreté républicaine, mais bien d'une volonté de désigner comme a priori dangereuses des millions de personnes à raison de leur origine ou de leur situation sociale".

49 organisations appellent à signer en ligne un appel citoyen.

La CNCDH se déclare "préoccupée" dans un communiqué du 9 août ; "l'élargissement des déchéances de nationalité "introduit une distinction entre les citoyens, ce qui est contraire au principe d'égalité" et ce serait inefficace.

A noter aussi des réactions internationales : presse étrangère, représentants église catholique...

Comité pour élimination discrimination raciale (ONU) dénonce une "recrudescence notable de la xénophobie [et] une stigmatisation de l'immigration comme cause de tous les maux"

### Mme Berthet, Directrice du service de prévention spécialisée de l'association Codase

Dans les jours qui ont suivi le discours " les éducateurs ont (...) sillonné les rues pour (...) aller vers personnes pour tenter d'objectiver la situation, redonner du sens et sortir des effets d'une médiatisation amplifiée, qui construisent des raccourcis dans le raisonnement, des images faussées et qui développent en boucle une insécurité encore plus forte"

Entretien avec Mme Berthet in ASH 27/08/10

### Comment les événements ont-ils été vécus ?

Le lendemain des violences, nous sommes allés au-devant des gens pour "offrir un espace de parole"; les violences n'ont concerné qu'une petite partie du quartier et les habitants ne se "retrouvent pas dans la représentation réductrice" qui a été faite de ce quartier auquel ils sont attachés.

### Quelle est la réalité sociale de ce quartier ?

Construit dans les années 70 et ensuite appauvri mais pas à l'abandon : centres sociaux, structures d'animation, club de foot, régie de quartier, assocés, travailleurs sociaux : "de la vie et tout un potentiel"

Que ressentez-vous ?

De la colère. "On demande aux habitants de s'investir dans des projets, de se mobiliser, en quelques semaines, tout ce travail est balayé par des discours qui les mettent hors jeu de la société" (déchéance de nationalité...).

Volonté paradoxalement renforcée de "construire une dynamique positive": rencontre prévue en septembre (assocés, élus ville et Dpt).

On ne peut nier les pbs de délinquance...

Oui et il faut les traiter. Mais on ne les résoudra pas avec des interventions massives et passagères.

### Vers une proposition de loi pour "renforcer la responsabilité pénale des parents d'enfants mineurs délinquants" ?

10/06 – 477 – ASH 16/07/10 – p. 24



*Une mesure inefficace et qui ne serait pas appliquée, ce ne serait pas nouveau, mais ce n'en est que plus consternant. Reste la clarté de cette juriste, toujours appréciable.*

Devrait être déposée par MM Ciotti & Courtial à la demande

de M. Sarkozy

(Le Monde 01/07 1 04/08/10).

2 ans de prison ferme et 30 000 € d'amende s'ils n'ont pas fait respecter les interdictions et les obligations auxquelles sont soumises leurs enfants condamnés.

#### Entretien avec Mme Dekeuwer-Défossez, professeur à la faculté libre de droit de Lille

Je suis un peu rassurée car initialement M. Sarkozy demandait de rendre ces parents pénalement responsables : or la responsabilité du fait d'autrui n'existe pas, le droit pénal repose sur l'intention de commettre un crime ou un délit.

Donc les députés optent pour un renforcement de l'obligation de surveillance qui existe déjà.

#### Quel article peuvent-ils utiliser ?

Sûrement le 227-17 qui sanctionne le parent se soustrayant à ses obligations légales au point de compromettre gravement santé... : peu utilisé car "il faut que les parents aient conscience de s'être soustraits" à leurs obligations.

On pourrait l'élargir aux parents n'ayant pas assumé l'éducation par négligence ou imprudence mais on se heurtera à un problème de preuve.

#### Ce type de mesure est-il efficace ?

"Surtout effet d'affichage" : idée que les parents auraient dû faire quelque chose qu'ils n'ont pas fait, mais "quand on se pose la question c'est trop tard. Ce n'est pas la sanction, ou sa menace, qui va les aider".

#### Et les stages parentaux dont il est question ?

Là aussi l'efficacité reste à prouver. Pratiqués en Grande-Bretagne depuis 2000 sans résultat.

Et les parents récalcitrants ? seront sûrement prévues des amendes qu'ils ne peuvent pas payer et des peines de prison contre-productives dont ils savent qu'elles ne seront pas prononcées.

"On apporte une mauvaise réponse à une vraie question" du pourquoi ces parents n'arrivent pas à empêcher leur enfant de commettre des infractions.

"On va encore surcharger le code pénal avec des mesures que le juge n'utilisera pas"

## Deux infos flash prévention de la délinquance : un rapport sur la prévention de la délinquance des jeunes et un bilan des actions des maires.

10/06/486 – ASH 20/08 – p.7



*Dans la logique des autres annonces... et à suivre comme d'habitude se voit-on obligé d'écrire...*

#### Une mission sur la prévention de la délinquance juvénile confiée à M. Bockel

S'intéresser à la prévention "sociale et éducative de la délinquance", rechercher les bonnes pratiques, formuler "propositions innovantes"

S'inscrit dans la continuité du rapport que M. Ruetsch avait remis à M. Bockel... (cf. n° 10/2)

M. Bockel se donne 3 axes : responsabilité des parents, lutte contre la récidive, renforcement de la coordination des acteurs.

Le rapport devrait être remis à l'issue des "assises de la prévention de la délinquance juvénile" du 14 octobre....

#### M. Hortefeux demande aux préfets un bilan des actions des maires

Circ. NOR I/O/K/10/17877/J du 22/07/10

"Recenser les dispositifs de prévention de la délinquance mis en œuvre" et identifier les "points de blocage"

S'adresse surtout aux communes de plus de 100 000 hab. qui doivent constituer un CLSPD (loi 2007).

Résultats "au 15 septembre au plus tard".

## Budget 2011 : l'Etat va tailler dans ses dépenses sociales

10/06/451-ASH 09-16/07+ 20-27/08 & Le Monde 7-8-12/07/10



*Les réactions sont sévères et laissent augurer de débats et d'initiatives diverses à la rentrée. Question des classes moyennes mais aussi des annonces relatives au handicap et au logement social...*

#### M. Baroin : "Sur les 30 missions de l'Etat, près de la moitié va voir ses crédits baisser" : 4 milliards d'économie prévus pour réduire le déficit.

APL étudiant et demi-part fiscale pour enfant à charge ne seront plus cumulables : 700 000 bénéficiaires concernés.

Logement : bailleurs sociaux invités à mobiliser 340 millions sup pour la construction de logements.

Revalorisation AAH : + 25% sur 6 ans au lieu de 5, et + 3% en 2011 au lieu de 4,5% prévus.

Emplois aidés : leur nombre devrait passer de 400 000 à 340 000 en 2011 et la part du salaire payée par l'Etat ramenée à 80% (au lieu de 90%).

En 2013 en sont prévus 200 000...

Emplois à domicile : suppression de l'abattement de 15 points sur les exonérations sociales.

A noter que le 23 août M. Baroin assure que "les publics fragiles" et la politique familiale seront "épargnés" par les économies.

Quant à l'interdiction de cumul APL / demi-part fiscale elle serait réservée aux foyers fiscaux des deux dernières tranches du barème.

Décisions définitives à la mi-septembre.

#### Réactions

C/ emplois aidés : le Coorace "inadmissible" que ces mesures visent des personnes en situation d'insertion ; "le retour sur investissement [de l'IAE] est conséquent" pour l'Etat.

SNC : "un très mauvais coup pour les demandeurs d'emploi" ; en outre "le coût financier d'une personne qui bascule dans l'exclusion sociale est beaucoup plus élevé que le coût de ces contrats" ; l'AIRe est du même avis.

Insertion jeunes : le Synami s'alarme de la note de cadrage pour le budget 2011-2013 : "des gains de productivité importants seront réalisés par les structures (...), outre la suppression des moyens exceptionnels" du plan de relance.

#### "La participation de l'Etat dans les missions locales et les maisons de l'emploi sera réduite"

Secteur du handicap. APAJH "ils ont osé" ; Unapei "particulièrement choquant", les 25% sur 5 ans ne sont qu'un rattrapage et les bénéficiaires sont sous le seuil de pauvreté...

#### Ni pauvres ni soumis et le Comité d'entente des associations représentatives demandent à être reçus de toute urgence par M. Sarkozy.

Secteur étudiant&famille. UNEF : "décision brutale et injuste" ; l'UNAF s'indigne, et le Cnajep aussi : "creusement des inégalités", induit par un plan qui "intervient un an, jour pour jour, après la parution du livre vert sur les politiques de la jeunesse"...

Secteur du logement. USH parle de "hold-up" ; CSF : les fonds pour la construction du logement sociale chuteront de 74% entre 2010 et 2011 et ils étaient déjà "historiquement bas" en 2010 ; CNL : "principe même de solidarité nationale bafoué"

Branche professionnelle du domicile : "10 000 salariés risquent de perdre leur emploi"

Économiste (Natixis) : "les classes moyennes supporteront la part prépondérante de l'effort"

## Un entretien avec Mme Déborah Cohen : "On revient à une conception naturalisante du social"

10/06 – 499 – ASH 20/08/10 – p.44-45





*Nous aimons beaucoup tout ce qui peut éclairer, donner des repères et de la profondeur de champ. Nous recommandons vivement la lecture de cet entretien, pourquoi pas d'en retenir quelques citations ?*

#### **Vous analysez l'usage du mot "peuple" depuis le XVIIIe siècle....**

Au début du XVIIIe, le peuple n'a pas d'existence en lui-même, on se le représente négativement (vagabonds, gueux...) "la pauvreté est conçue comme une base naturelle, et non une cause sociale" : vision naturalisante, essentialisante.

A partir de 1750 émerge une vision sentimentale avec des stéréotypes positifs (exceptions) et à partir de 1770 économistes et philosophes posent la question ce de que l'on doit à ce peuple qui se manifeste (émeutes) : début d'une "démarche empiriste qui préfigure les futures sciences sociales", on observe le peuple (Diderot).

Ensuite "les combats de la Révolution donneront corps à l'idée même de peuple".

#### **Et on en reviendrait à une vision naturalisante ?**

Comme au XVIIIe insécurité sociale (travailleurs "inutiles"), mobilité faible et diversification des statuts : plus de classe populaire unique.

Et focalisation sur des catégories négatives : immigrés, jeunes banlieue, sans-abri, etc.

On relie de plus en plus les difficultés des gens des catégories populaires à s'en sortir à l'individu, ce qui fait croire que la méritocratie fonctionne encore : on en revient aux stéréotypes positifs... dont le caractère exceptionnel renforce la stigmatisation qui pèse sur la majorité....

De même la loi de 2005 permettant de garder en prison au-delà de la peine pour cause de dangerosité traduit "un recul de l'empirisme" : la police ce l'Ancien Régime ne traitait pas les justiciables "sur des faits mais sur des atteintes possibles à la sûreté publique"...

Peut-on échapper à ces phénomènes en tant que travailleur social ?

"Un travailleur social sait qu'il ne faut pas assigner les gens à ce qu'ils sont au moment où il les rencontre. (...) Le libéralisme prétend coller au réel, alors que, en réalité, il passe directement du constat à la conclusion"

La nature du peuple- Ed. Champ Vallon - 448 p - 27 € - Sommaire détaillé sur le site de l'éditeur.

### **Fonds de la protection de l'enfance : l'ADF dénonce un "recyclage" des crédits**

10/06 - 505 - ASH 20/08/10 - p. 31



*Suite d'un feuilleton complexe... mais qui est apparemment un monologue aussi...*

Sur cette question, se reporter au n° 10/5

1ère réunion du comité de gestion du fonds le 15/07.

En 2007, M. Bas s'était engagé à 150 millions pour l'Etat : aucune ressource inscrite au 31/12/09 (80 millions provisionnés par la CNAF).

Et 30% des ressources du fonds seront imputés sur une section non prévue par la loi : financer "les désengagements de l'Etat" (aide parentalité et lutte contre pauvreté).

Enfin l'Etat souhaite déduire de la compensation à verser au CG Saône-et-Loire en 2010 et 2011 l'indemnité de 100 000 € accordée après son recours contre l'Etat....

Des recours sont en préparation contre le décret et les délibérations du comité de gestion.

### **Le conseil général de Seine-Saint-Denis**

### **poursuit sa fronde budgétaire**

10/06 - 441 - ASH 02/07/10 - p.25



*Comment cela finira-t-il ?*

**Le 8 avril y a été voté un budget en déficit qualifié de "budget de révolte" et le 25 juin y a été rejeté le budget à l'équilibre proposé par la chambre régionale des comptes ; elle va demander au préfet de le rendre exécutoire : revient à une mise sous tutelle du Dpt.**

Les élus de droite, du centre et des indépendants désapprouvent cette démarche mais les élus de gauche la soutiennent et dans les Côtes d'Armor, M. Lebreton (Pdt ADF) vote un budget modificatif "insincère" avec en recettes "ce que l'Etat lui doit réellement pour payer le RSA, soit 9,15 millions d'euros".

Le 23 juin lettre ouverte des présidents de conseils généraux de gauche au président de la République : "impasse financière" ; exige "que l'Etat honore l'ensemble de [sa] dette".

### **Le Conseil constitutionnel impose une profonde réforme de la garde à vue**

10/06/493 - IASH 20/08 - Le Monde 2-12/08/10



*Voici une bonne nouvelle, les alertes se multipliaient ces derniers temps (voir n° 10/1).*

#### **Saisie par la Cour de cassation de plusieurs questions prioritaires de constitutionnalité.**

On recourt de plus en plus souvent à la GAV : plus de 790 000 en 2009

Les dispositions du code de procédure pénale sur la GAV méconnaissent la présomption d'innocence, et la garantie des droits et séparation des pouvoirs inscrits dans la déclaration de 1789.

Entretien possible de 30 mn avec un avocat au début mais il n'a pas accès aux pièces : simple conseil, il n'assiste pas aux interrogatoires.

Le Conseil autorise le gouvernement à reporter l'abrogation des art. considérés au 1er juillet 2011.

Noter que la facture sera lourde, de cette réforme : par ex. 82,2% des locaux ne répondent pas aux normes européennes...

Décision 2010-14/22 QPC du 30/07/2010

### **"La mixité sociale n'évacue-t-elle pas le débat sur d'autres politiques possibles ?"**

10/06 - 450 - ASH 02/07/10 - p.38-39



*Il est salutaire de s'interroger sur des notions qui semblent dégager du consensus et cette "mixité sociale" a parfois des airs d'incantation : on peut se reporter à un autre entretien dans le n° 10/4.*

#### **Entretien avec M. Charmes**

(enseignant Institut français d'urbanisme)

Pourquoi remettre en question la nécessité de favoriser la mixité sociale, plutôt consensuelle ?

La ségrégation spatiale existe depuis longtemps (banlieue rouge...) problématique à cause du chômage (quartiers populaires devenus pauvres) et du déficit de logements sociaux.

La ségrégation spatiale a des effets négatifs pour ceux qui la subissent mais les études montrent que la diminution de l'effectif



dans les classes est plus efficace que la mixité sociale (principe des ZEP)...

Le mélange des populations ne favorise-t-il pas le lien social ?

Il ne résout pas tout : il peut aussi engendrer des conflits surtout quand les gens n'ont pas les moyens de quitter un immeuble ou un quartier. Les "bourgeois bohèmes" vivent très bien dans les quartiers populaires mais c'est un choix et ils ont des ressources, économiques et culturelles : pour les habitants qui sont à terme chassés de quartiers embourgeoisés, c'est plus difficile...

Dans le modèle haussmannien, la proximité spatiale était compensée par la distance sociale : dans une société devenue plus égalitaire, on "compense par de la distance spatiale".

On pourrait réfléchir aussi à d'autres politiques, par ex la redistribution.

On pourrait promouvoir un développement communautaire dites-vous...

À la différence du développement local où l'initiative vient d'en haut dans le développement communautaire elle vient des gens eux-mêmes.

Il y a une réelle absence de représentation de ces populations, les programmes démolition / reconstruction véhiculent l'idée qu'ils sont à éliminer, le discours sur les grands ensembles est caricatural : on renvoie des images "d'une grande violence symbolique".

Il faut que la ville se renouvelle mais chaque fois que l'on détruit, on détruit aussi de l'histoire, de l'identité et les relogements ne vont pas de soi.

## Enfance : la pensée politique en berne

10/06 – 468 – ASH 09/07/10 – p. 28-30



*Il y a longtemps que des intervenants demandent une politique globale, voire une loi, c'est une contribution à ce courant et pour la deuxième fois que l'on considère les 2 lois de mars 2007 comme tenant d'une même logique et non opposées.*

Par Mme Becquemin, sociologue et fondatrice d'Éducation art du possible, qui participe aux "états généraux" Voir numéro 5.

États généraux : des ateliers aux titres réducteurs et auxquels n'étaient pas associés les laboratoires de recherche en sociologie de l'enfance et en sciences politiques.

Il y a eu déjà de "véritables projets pour l'enfance" (1928, 1936, 1945, 1958 et 1970), mais en 2010 le questionnement était absent et la restitution du 16 juin a illustré ce manque.

Le "livret des états généraux de l'enfance fragilisée" dit bien l'incapacité de penser global.

"La prédominance croissante des politiques sécuritaires altère le paradigme de la protection", dans tous les domaines.

Les 2 lois de mars 2007 : durcissement justice des mineurs, extension prévention, contractualisation contrainte avec les familles... : l'idée s'est infiltrée selon laquelle surveillance et sanctions régleraient les désordres sociaux causés par les enfants et familles à problèmes et c'était prévisible.

Une "fragmentation par isolation des symptômes" (violences scolaires, délinquance, enfants errants, absentéisme...) a amené des réponses séquentielles, sans logique générale sinon de renvoyer à la responsabilité parentale.

Cela décompose "le référentiel de l'éducabilité qui implique que les pouvoirs publics assument les conditions de sa réalisation", et les moyens diminuent (cf. lenteur à créer le fonds de financement de la réforme protection enfance).

La proximité entre "l'aide sociale et la prévention répressive" s'accroît avec l'info préoccupante qui porte surtout sur la maltraitance ; on oublie qu'aide sociale et protection judiciaire sont avant "tout un droit".

Il est logique que l'on demande au travail social de se repositionner : en 8 lignes dans le livret...

On met encore l'accent sur la responsabilité parentale : entretien prénatal, livret de "coparentalité responsable", partage des infos entre PMI et maternités...

Un peu étoffé pour ce qui est de la pauvreté.

Les 200 pages d'analyses des "états généraux" sont un appel à relancer le débat.

## Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



*Les résultats de l'enquête de la Fondation de France sur la solitude disent quelque chose de difficilement quantifiable et qui renvoie à ce que nous sommes, chacun d'entre nous envers notre environnement, c'est à lire et méditer.*

10/06 – 454 – ASH 09/07/10

### 1 Français sur 10 souffre de grande solitude

Enquête Les solitudes en France en 2010 réalisée par la Fondation de France : les réseaux traditionnellement pourvoyeurs de sociabilité s'affaiblissent (famille, travail, amis, assoc's).

1 Français sur 10 n'a aucun de ces réseaux : "objectivement seul", et 1 sur 4 n'a accès qu'à 1 seul d'entre eux : situation d'exclusion potentielle.

La cellule familiale reste un "bastion de protection", et les ruptures familiales sont le plus souvent citées comme l'origine de l'isolement.

La solitude concerne 9% des 40-49 ans et 51% des personnes concernées ont moins de 60 ans, même si l'âge demeure un facteur d'isolement ; de même que la situation économique.

Les personnes isolées ressentent souvent de la culpabilité (incapables "d'intéresser" quelqu'un).

L'isolement est durable : 80% des personnes concernées déclarent l'être depuis longtemps.

10/06 – 436 – ASH 02/07/10 – p.27

### Précarité énergétique : "il est urgent d'agir"

Entretien avec M. Dimitropoulos, animateur du réseau RAPPEL qui regroupe depuis 2007 les organisations luttant contre ce phénomène

Le gaz a de augmenté de 15% depuis avril...

C'est un pb même si il reste l'énergie la moins chère : sa tarification manque de transparence et un audit est en cours sur cette question (ministère).

Combien de personnes en précarité énergétique ?

Entre 3 et 4 millions consacrent au moins 10% de leurs revenus à leurs dépenses d'énergie, et les logements des ménages modes sont très mal isolés.

Ce chiffre ne prend pas en compte ceux qui ont cessé de se chauffer par manque de moyens.

Quid des propositions du groupe de travail dans le cadre du "Grenelle de l'environnement" ?

Nous avons proposé un "bouclier énergétique" sous forme de chèque à reverser aux fournisseurs, mais nous n'avons pas de réponse. Cela compléterait les tarifications sociales qui manquent de cohérence. Il faut trouver une solution car les prix vont continuer à augmenter.

### Questions de banque et de crédits

10/06 – 480 – ASH 16/07/10

Rapport de M. Pauget remis à Mme Lagarde pour "des tarifs plus justes et plus équilibrés"

Les banques pourraient mettre en place un "pack sécurité" (carte de paiement interrogeant le compte); plafonner montants et nb d'interventions payantes ; systèmes d'alerte par SMS....

10/06 – 494 – ASH 20/08/10 – p.29-30

Accessibilité bancaire : le Secours catholique propose un mécanisme d'incitation

"Prendre en compte un profil de public plus large que celui du microcrédit" et encourager les banques : un institut indépendant dispenserait des certifications (indicateurs portant sur leurs relations avec leurs clients).



Serait aussi une plateforme de recherche sur l'exclusion, les solutions, les difficultés d'usage....

10/06 – 511 – ASH 27/08/10 – p.13

Mise en place du comité chargé de préfigurer la création d'un fichier "positif" d'endettement

Décret n° 10-827 du 20/07/10, JO 22/07/10

Fichier qui recense l'ensemble des crédits en cours : vision claire de la situation de l'emprunteur.

La loi réformant le crédit à la consommation prévoit d'expertiser la faisabilité : rapport au 02/07/11

### Nous signalons dans le numéro 6

10/06 – 480 – ASH 16/07/10

Le bénéfice de la réduction sociale téléphonique pérennisé pour les allocataires du RSA

Décret n° 2010-760 du 06/07, JO 08/07/10

RSA "socle" : 4,21 € de réduction mensuelle HT

Rapport sur la tarification des services bancaires

10/06 – 480 – ASH 09/07/10

Salariés précaires et réforme des retraites

Alerte de la Coorace : les 250 000 personnes accueillies dans l'IAE doivent être prises en compte spécifiquement sous faute de créer "une nouvelle catégorie d'exclus"

### Europe sociale

10/06 – 440 – ASH 02/07/10

Le Parlement européen demande à la Commission de prendre une initiative en matière de revenu minimum

Résolution 12 juin : que "le salaire de subsistance soit au-dessus du seuil de pauvreté et que les travailleurs au-dessous de ce seuil puissent bénéficier de compléments inconditionnels"

Voir communiqué de presse du 24 juin en ligne.

10/06 – 473 – ASH 16/07/10

4 propositions d'EAPN sur le projet de plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté

Voir n° 10/3 : salue une initiative qui doit néanmoins être assortie "d'objectifs stratégiques, de mesures et d'une planification"

Transformer la MOC sociale en plates-formes de lutte contre la pauvreté, garantir des normes sociales européennes, soutenir le développement d'une infrastructure de services sociaux et durables, garantir l'intégration de ces objectifs dans l'ensemble de la stratégie Europe 2020.

### Nous signalons dans le numéro 6

10/06 – 467 – ASH 09/07/10

Les banques alimentaires continuent les distributions en juillet et août

Face à la recrudescence de la demande et à la fermeture de nombreuses associations.

10/06 – 448 – ASH 02/07/10

Le fonctionnement de l'ONPES en suspens

Démission du Pdt, M. Damon : attente trop longue pour la nomination des nouveaux membres et désaccords avec le CNLE, qui par ailleurs attend lui aussi ses nouveaux membres depuis février....

## Dossiers Étrangers : nos éléments



*L'avis de la CNCDH sur la future loi est comme toujours très pertinent et nous en recommandons la lecture : on y retrouve des tendances à l'œuvre dans d'autres projets ou annonces : esprit non conforme aux grands traités, voire à la constitution, judiciaire affaibli, etc. Petites nouvelles ou décisions qui ne vont pas forcément dans le sens du bien des personnes et quelques succès aussi.*

Voir ci-dessus :

## "Le gouvernement prêt à opérer un nouveau tour de vis sécuritaire..."

### Projet de loi sur l'immigration : la CNCDH dénonce la banalisation de la rétention

10/06 – 489 – ASH 20/08/10

#### Sur ce projet voir le numéro 10/04

Saisine ministre Immigration : pas seulement une transposition des directives communautaires mais un ensemble qui "restreint les droits des étrangers" et "s'oppose à la mise en œuvre effective du droit pour toute personne de quitter son pays"

Zones d'attente : contraires aux "exigences européennes et constitutionnelles" ; la représentation des mineurs risque d'y être "inexistante".

Désapprouve l'allongement de la durée maximale de rétention (de 32 à 45 jours).

Conteste la marginalisation du rôle du juge judiciaire : la rétention doit être sous son contrôle

Demande à nouveau la révision du délit d'aide à l'entrée et un recours suspensif pour les dossiers de procédure prioritaire et règlement Dublin II.

10/06 – 438 – ASH 02/07/10

### Mme Bachelot envisage une contribution forfaitaire pour les bénéficiaires de l'AME

Couverture sociale aux étrangers dont les ressources n'excèdent pas les plafonds CMU. En 2003 le principe d'un ticket modérateur avait été voté mais il n'est pas appliqué : réticence des professionnels de santé et difficultés pratiques

Un forfait de l'ordre de 15 € est à l'étude : suppose modifs législatives et timbre fiscal ; une mission est en cours (IGASS & IGF).

CISS – ODSE – Uniopss – FNARS : demandent à Mme Bachelot d'y renoncer (lettre ouverte)

"Aucun bénéfice financier sérieux" et ces 210 000 bénéficiaires seraient "les premières et les seules personnes en situation de pauvreté à se voir exiger un droit d'entrée à l'aide sociale"

(ASH du 20/08/10)

### Prestations familiales et mineurs étrangers : la CNAF tire les conséquences d'un arrêt de la Cour de cassation

La Cour considérait que ces prestations n'étaient pas subordonnées à la régularité de l'entrée de l'enfant (convention droits de l'homme + CIDE) mais elle a inversé cette jurisprudence en avril.

La CNAF indique l'application du code de la sécurité sociale (ouverture des droits subordonnée à la production du certificat OFII).

FDTA suspend la domiciliation des nouveaux demandeurs d'asile à Paris et Créteil

Plus de 1 000 personnes par jour au service d'assistance Paris et 500 à la plate-forme de Créteil pour cette démarche... à moyens constants.

Demande à nouveau à l'État une table ronde.

10/06 – 466 – Le Monde 09/07 + ASH 09/07/10

### Les refus de délivrer des visas court séjour seront désormais motivés A compter du 5 mars 2011, et en vertu du Code communautaire des visas (CCV).

Répond à une enquête de la Cimade Visa refusé.

"Les droits fondamentaux sont bafoués" : procédures opaques, vérifications répétées, délais...

10/06 – 458 – ASH 09/07/10

### FDTA préconise des mesures alternatives à la rétention administrative

En 2008 75 000 étrangers concernés par cet enfermement qui devrait rester exceptionnel.

Des pays mettent en place des alternatives, pour désengorger les centres... : assignations à résidence, obligation de se présenter...

A noter : le contrôleur général des lieux de privation de liberté s'indigne des conditions "indignes" de détention des clandestins à Mayotte (moins d'un mètre carré par personne)

(Le Monde – 27/07/10)



Jeune polyhandicapé expulsé : l'APF dément les informations du ministère (voir n° 5)

"Contredites par d'autres médecins", notamment le médecin traitant.

L'ambassade de France doit fournir les traitements non disponibles au Kosovo pendant quelques semaines....

### Le Conseil d'Etat raccourcit la liste des pays d'origine sûrs....

10/06 – 501 – ASH 20/08/10

Circ. NOR IMIA1000120C [www.circulaires.gouv.fr](http://www.circulaires.gouv.fr)  
Arménie, Turquie, Madagascar et Mali pour les femmes ont été supprimés en réponse à une requête présentée par 10 assocs, (dont FDTA, Forum réfugiés, Cimade et GISTI). ASH 20/08/10  
.... Et valide les dernières circulaires relatives au "Délit de solidarité"

Voir n° 09/10 : noter qu'il reconnaît qu'aux yeux de la loi l'aide désintéressée aux sans-papiers est un délit (alors que pour M. Besson, le "délit de solidarité" n'existe pas) - ASH 27/08/10

### Nous signalons deux documents

10/06 – 509 – ASH 27/08/10

Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale : mener à bien la mutation

Le 16e rapport du Haut Comité pour le logement personnes défavorisées dénonce des "conditions d'habitat indignes, voire dangereuses"

130 000 places (créées pour loger la main-d'œuvre étrangère) dont la transformation a commencé en 1995 mais ne touche que 210 foyers sur 680...

Info Migrants (01 53 26 52 50) enregistre de plus en plus d'appels concernant les violences

Rapport 2009: 11 000 appelants de 137 nationalités, dont 75% sont en situation régulière.

23% des appels concernent des titres de séjour "de plus en plus difficiles à obtenir"

La part des appels c/ des violences a augmenté de 300% depuis 2005 : 90% des victimes sont des femmes. Recrudescence liée à la mesure de instauration par loi 2003. Elles appellent souvent à cause de difficultés à porter plainte dans certains commissariats....



### Info flash suite : il n'y a plus de vigile à la PJJ.

10/06 – 459 – ASH 09/07/10 – p.25



*Voici un motif de satisfaction, ils ne sont pas si nombreux, alors profitez-en !!*

L'expérimentation d'un vigile (un établissement du 93) ne devrait plus avoir lieu : cf. n° 5

"Invalidée par le cabinet" de la garde des Sceaux, disent les

syndicats, reçus aussi à la DPJJ.

Ministère : les éducateurs "sont parfaitement à même de contenir la violence", mais il juge opportun d'empêcher les intrusions extérieures.

La DPJJ réfléchira sur ce point et poursuit le projet de "séjours d'éloignement" (fin 2010).

Le cabinet a demandé un groupe de travail qui doit réfléchir sur l'hébergement et aborder le chantier sur la violence.

### Jeunesse : annonces, initiatives, informations



*Le RSA "jeunes" entre en vigueur mais dans l'ensemble ce dossier s'étiole alors que la situation des jeunes ne s'améliore pas...*

#### Voir en Société :

#### Budget 2011, l'Etat va tailler dans ses dépenses sociales

#### Le RSA "jeunes" est sur les rails

10/06 - 507 – ASH 20/08 & *Le Monde* 26/08/10

Entrée en vigueur le 1er septembre en métropole et le 1er janvier dans l'outre mer (voir n° 09/8).

Conditions d'éligibilité identiques à celle du RSA (en terme de ressources, résidence...) mais les moins de 25 ans doivent avoir travaillé au moins 2 ans à temps plein dans les 3 dernières années (stages de formation, volontariat, service civique non pris en compte).

Les périodes de chômage sont neutralisées dans la limite de 6 mois (examen sur 3 ans et 6 mois).

L'éligibilité pourra être testée en ligne sur [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr) ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr) (ou par tel au 39 39).

Le 1er paiement devrait intervenir le 6 octobre.

Mêmes droits et devoirs que les autres bénéficiaires avec accompagnement personnalisé pour les jeunes percevant le RSA "socle"

Au départ on évoquait 250 millions et 160 000 jeunes mais M. Daubresse ne donne plus d'objectif chiffré : 20 millions budgétisés pour le dernier trimestre 2010 (prise en charge Etat).

M. Duvoux (socio) : "mesure sociale compatible avec la politique éducative car elle n'incite pas au décrochage scolaire. Tout est fait pour que les étudiants ne soient pas concernés".

#### Des précisions sur le service civique

10/06 – 456 – ASH 09/07/10 – p. 11/12

Sur ce dispositif voir notre numéro 10/2

Convention de partenariat entre l'Agence du service civique et l'Union des missions locales : 500 jeunes du réseau fin 2011.

Sensibilisation et information, orientation, accompagnement dans les recherches de missions

Les indemnités sont revalorisées au 1er juillet

Engagement : 479,30 € (possibilité de majoration)

Volontariat : entre 109,11 € et 730,64 €

#### Nous signalons dans le numéro 6

10/06 – 498 – ASH 20/08/10

#### Que reste-t-il du plan "Agir pour la Jeunesse" ?

La Confédération étudiante, la CFDT, la FAGE, Génération précaire et JOC interpellent le gouvernement pour que les "engagements pris en 2009 soient respectés" alors que les moyens des missions locales sont amputés (voir Budget 2011 en Société)....

#### Les aides à l'embauche de jeunes en alternance prorogées jusqu'au 31 décembre

Décret 10-894 du 30/07/10, J.O. 31/07/10

Elles auraient dû prendre fin au 30 juin.

10/06 – 456 – ASH 09/07/10

#### Inquiétudes des Maisons des Adolescents

Elles estiment que les actions des "espaces santé jeunes" (ESJ) et des PAEJ sont "en péril" : difficultés de financement



## Charte déontologique : clarification sur le partage d'informations ou confusion ?

10/06 – 460 – ASH 09/07/10 – p.26-27



*Il convient de ne pas oublier que l'on n'a pas touché au respect du secret professionnel, font remarquer les organisations professionnelles. Leurs arguments clairs et... savoureux... sont à lire attentivement.*

Voir la teneur de ce document dans le numéro 5

SNUAS-FP-FSU : la loi n'a pas modifié le cadre légal du secret professionnel, il y a "possibilité et non obligation" de partager des infos ; estime que le CSTS "se discrédite" en donnant cet avis qui n'est pas nécessaire et ne relève pas les contradictions des textes législatifs de mars 2007.

La "charte répond à une commande politique (...) installe les travailleurs sociaux dans des injonctions professionnelles contradictoires"

ANAS : CSTS n'a été renouvelé... depuis juin 2009 "On peut s'étonner que le gouvernement recoure à une instance dont il n'assure pas par ailleurs les moyens d'exister"...

La charte prévoit d'échanger sur des personnes en difficulté dans les CLSDP, instances de lutte contre l'insécurité: cette confusion implique "une lecture biaisée des réalités sociales".

Ne pouvant changer la législation on "tente de créer une zone de confusion" : imprécision de la notion "d'informations confidentielles" sur lesquelles doivent porter les échanges.

Place "le professionnel comme auto-décideur" de ce qui peut être transmis ou pas, "omettant la loi et la jurisprudence [qui] considère comme secrets les éléments de vie privée connus ou appris, mais également compris ou devinés", soit presque tout ce que sait le travailleur social.

Pour l'ANAS les informations dans ce cadre doivent seulement concerner "des diagnostics de territoires, des propositions d'actions..."

D'ailleurs dit-elle, l'art. 1 de la loi ne fait pas référence aux informations nominatives.

Elle invite les travailleurs sociaux à s'inscrire "dans d'autres types d'actions" que les CLSPD et à ne pas transmettre d'info à caractère secret : il en va de la continuité des missions.

## Mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance : l'ODAS dresse un état des lieux et le GEPSO réalise une enquête

10/06 – 457 – ASH 09/07/10 – p.23-24



*Voici tout de même une loi qui s'applique... ? c'est un peu ça, c'est à lire.*

**Analyse les réponses de 84 départements.**

### Prévention

Coopérations internes renforcées : en 2009, deux tiers des Dpts avaient regroupé PMI & ASE dans une direction type "enfance-famille" : évolution des PMI de la santé vers soutien à la parentalité...

La territorialisation remplace peu à peu les circonscriptions.

Partenariat renforcé avec d'autres institutions, l'EN notamment, et les communes : attention aux risques de confusions, pointe l'ODAS.

Près de 60% des Dpts ont mis en place un REAPP et 3 sur 4 contribuent aux PRE.

**Repérage des enfants en danger**

98% ont instauré des cellules de recueil... et 90% mis en place des instances locales de concertation.

Prise en charge des enfants

80% des Dpts disent avoir accéléré leur diversification, mais surtout accueils jour, 72 h et séquentiel. L'évolution du travail avec les familles, elle, est très progressive : encore du chemin à parcourir, mais par exemple le "projet pour l'enfant" est en voie de généralisation.

**Près de 50% des Dpts ont créé l'observatoire départemental protection enfance (obligatoire)**

L'évaluation doit se poursuivre et il faut "vérifier si un nouvel équilibre s'instaure entre la protection, la prévention et la prévention"

**L'enquête du GEPSO (4 € - 04 68 84 60)**

Panorama des foyers de l'enfance et des établissements publics de protection de l'enfance

Diversification de leurs missions (même en MECS)

Plus d'un tiers ont des pbs de sureffectif.

Violence "fréquente" dans 42% d'entre eux.

Mesures judiciaires : 77% des mesures.

Incidences loi 2007 : diversification des modes d'accueil, modification procédures signalement et mise en place du projet individuel de l'enfant.

Mise en œuvre loi 2002 : près d'un tiers sans projet d'établissements valide (moins de 5 ans); 36% n'ont proposé aucun moyen d'expression propre aux usagers mais 92% produisent un rapport annuel d'activité. (ASH – 16/07 – p. 25)

## Un service de prévention des expulsions locatives

10/06 – 517 – ASH 27/08/10 – p.42-45



*Excellent, mais à nuancer sur un point "il n'y a pas de tension au niveau du logement dans le département" dit une des AS. Donc ne pas s'imaginer que cette efficacité est transférable sur tous les territoires. Néanmoins à retenir : tout le travail social est là, dans le respect, la pugnacité, la capacité aussi à poser des limites et gageons que ce dispositif est peu onéreux.*

**Depuis 1998 à Angoulême le GIP Charente Solidarités est informé par le préfet de toute procédure d'expulsion dans le Dpt et met alors en œuvre un suivi des familles : 2 AS et 2 CEF.**

L'accompagnement couvre tous les stades de la procédure et le GIP est un guichet unique pour tout ce qui a trait au logement.

Depuis 2006 le nb d'expulsions est en baisse en Charente (il a doublé ailleurs) : en 09 700 dossiers d'impayés de loyer traités (40 nouveaux par mois).

"Partenariat extraordinaire (...) pas un professionnel du logement en Charente qui ne participe au dispositif" (Dteur)

Publics variés : ménages modestes (plus de 33% de bénéficiaires minima sociaux), de plus en plus de travailleurs pauvres et depuis 3 ans des retraités ; beaucoup d'hommes isolés. Mais aussi des foyers plus aisés et même des accédants à la propriété pour qui il est plus difficile d'accepter d'avoir affaire à l'aide sociale.

**Environ 20% de non-coopération des ménages.** Mais le GIP relance à chaque stade de la procédure "nous ne laissons jamais tomber personne", gros travail avec les bailleurs sociaux.

Solutions trouvées pour la plupart des dossiers : aide au relogement, service de sous-location (baux glissants)...

Pour 10% des dossiers l'intervention de la force publique est inévitable (parfois les travailleurs sociaux le demandent "pour des raisons de crédibilité") mais parfois une solution est trouvée là, entre la décision et son exécution.

En 2009 7 familles ont été expulsées et accompagnées là

aussi par le GIP : il contacte le 115 mais "pas un relogement. (...) Montrer tout de suite que la loi s'applique c'est leur rendre service pour leur prochain appartement"

En 2011 il sera dans une Maison de l'habitat et du logement (avec ADIL 16 & PACT Charente).

---

## Centres éducatifs fermés : les recommandations de la défenseure des enfants

10/06 – 488 – ASH 20/08/10 – p. 22-23



*Mme Versini parle d'ore et nous vous engageons à aller voir l'avis sur Internet. Quant aux suites, nous n'y croyons guère et l'on vérifie une fois de plus que les dispositifs génèrent des effets de seuil.*

### Confirme "l'intérêt de ce programme" mais ...

L'adhésion du jeune au projet éducatif

Préconise que les magistrats aient obligation de veiller "au discernement suffisant"

Adapter les réponses aux actes de l'enfant "pour éviter une escalade symétrique dans leur gravité"

Voudrait un pédopsychiatre auprès des CEF (cf. n° 10/5 ; noter que la Direction de la PJJ n'est pas favorable à cette disposition)

Les CEF ne sont pas soumis au droit carcéral : "la fugue n'étant pas une infraction, elle ne peut constituer (...) un motif d'incarcération"

Recentrage sur leur public initial

26% de ces jeunes sont primo-délinquants alors que ces structures devaient se consacrer aux multirécidivistes : préconise de l'inscrire dans la loi et de garantir un nombre suffisant de places d'accueil d'urgence.

Amélioration des pratiques professionnelles

Elles sont disparates : préconise d'établir un référentiel commun et de dispenser une formation.

Il faut que la PJJ ait des moyens suffisants.

---

## "Pour jouir de loisirs il faut d'abord avoir une vie structurée", extraits d'un entretien

10/06 – 457 – ASH 09/07/10 – p.23-24



*Des choses que vous savez, d'autres qui sont peut-être moins évidentes et à la fin à vous de voir si ce qui est dit de l'éducation populaire correspond à votre vécu ou non.*

### M. Marchiset, socio-anthropologue, a dirigé

Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires - Ed. L'Harmattan 2009 - 213p. – 21 €

Peu de travaux sur l'occupation du temps libre des plus de 18 ans (enquête Franche-Comté).

Grande variété : influence de la société du loisir ; télévision mais aussi activités collectives, artistiques (hip-hop) et des sports variés aussi.

Les plus de 50 ans ont souvent une conception utilitaire du loisir : jardinage par ex.

Même les populations qui se sentent exclues du loisir ont des activités (femmes issues de l'immigration) : promenades, discussions.

Les gens au chômage perdent l'accès au loisir : il faut "d'abord avoir une vie structurée et une stabilité des temps sociaux autour de la famille et du travail" pour avoir des loisirs.

On observe une "sorte de dénégation des activités de détente" qui se heurtent à la valeur travail

"Individualisation des comportements" même s'il y a des restes des cultures populaires collectives (football).

L'éducation populaire, encore très présente, mais "peu d'engagement de la part des habitants", elle "ne fait pas le poids (...) l'attitude d'attente des animateurs est en décalage avec la demande (...) propositions en concurrence avec d'autres offres"

---

## "Mettre en place des hautes écoles en travail social"

10/06 – 463 – ASH 09/07/10 – p.30-33



*Cet article a le mérite de faire le point sur une situation complexe et de fixer des objectifs. Gérons que l'on y reviendra bientôt.*

### Entretien avec M. Gauthier, Pdt de l'Unaforis

La fusion Aforts/GNI sera effective fin juin 2011

Quelle urgence exacte à moderniser l'appareil de formation ?

Déjà en 2005, l'IGAS pointait la dépendance des centres de formation par rapport à la DGAS ; depuis réformes, VAE, transferts financements aux régions et progression numérique (en 10 ans on est passé de 20 000 à 50 000 étudiants) qui suscite des convoitises (masters pros et CAP / BEP...).

Le processus de Bologne oblige à créer d'ici fin 2010 un espace européen de l'enseignement supérieur : cursus BMD et système de crédits.

### Vous refusez le rattachement à l'Université...

L'ancrage dans l'enseignement supérieur est une nécessité (reconnaissance des années d'études) mais nous sommes aussi attachés à l'alternance .

Ces écoles s'inspireraient des écoles Belges ou suisses : plateformes de mutualisation (recherche, échanges), garantie de cohérence de l'offre, tout en permettant l'ouverture sur l'extérieur (univ...).

Elles seraient labellisées par l'Unaforis à partir d'un cahier des charges ; la démarche serait volontaire, progressive et pragmatique.

### Vous proposez également de revoir l'architecture de la formation....

Il y aurait un tronc commun pour tous les métiers, ensuite le choix d'une mention (entre animation, cohésion sociale et éducation) avec encore des enseignements en commune et enfin spécialisation dans une profession (diplôme d'Etat).

Les 14 diplômes existants seraient réunis par niveau avec une certification générique : auxiliaire (V), techniciens (IV), bachelor (III) et master (II & I). Les hautes écoles délivreraient ces titres et l'Etat les diplômes de travail social.

### Mais le processus BMD est bloqué actuellement...

Le ministère refuse d'accorder aux diplôme III le même crédit qu'aux licences... dépend d'autres décisions et on attend depuis 6 mois.

Les régions n'ont pas de politiques commune au niveau national, n'y-a-t-il pas un risque de développement anarchique ?

Elles peuvent s'inscrire dans un cadre national ce sera plus simple et l'ARF semble intéressée.

Nous avons besoin de l'aval de l'Etat et des régions il faudra de la concertation : la 1ère conférence nationale des formations sociales se tient le 26 octobre sous l'égide des régions et de la DGCS.

---

## Expériences, points de vue, éléments repérés



5e challenge national de rugby inter-ITEP : transformation



## éducative

10/6/404 – ASH 20/08/10 – p. 40-43



*Près de 400 jeunes "réunis pendant 3 jours dans un même espace, et pas d'incident..."*

**Une meilleure estime de soi... et l'occasion aussi de changer l'image des ITEP qui est très négative** : ces établissements médico-éducatifs accueillent des enfants ou adolescents présentant des troubles du comportement importants, sans pathologie psychotique ni déficience intellectuelle (anciens Instituts de Rééducation).

Noter l'existence de l'association Rebonds qui fait le pari d'utiliser le rugby comme outil pédagogique

### Les lieux de vie : une originalité à préserver

10/6 – 484- Lien Social n° 981-2 – p. 10-17

La loi HSPT les oblige à répondre à des appels d'offres : ces structures obtiennent des résultats encourageants pour un coût à la place moins important que beaucoup d'autres.

Histoire, de 1969 ("école de Bonneuil") à la création de la Fédération en 2003, et un entretien avec un chargé de mission au CG Essonne, terre d'accueil de ces structures

### L'art-thérapie au service du soin et de la relation

10/6/503 – ASH 20/08/10 – p. 36-39

L'art-thérapie inscrit le patient dans un processus de soin grâce à l'utilisation des activités artistiques. Pas encore reconnue par les pouvoirs publics. Les art-thérapeutes ne sont ni animateurs ni psychothérapeutes (un millier) ; renseignements sur le site de l'École d'art-thérapie de Tours, créée en 1976 (enseignement et recherche)

## Professions sociales et établissements



*La CC 66 bien sûr avec un rebondissement à suivre courant septembre. Quant à l'arrêté concernant le CSTS il était attendu depuis plus de 6 mois, c'est donc plutôt une bonne nouvelle.*

*Une étude de la DREES cartographie les conditions de votre insertion professionnelle : à voir.*

### CC66 : "Revirement dans les négociations"

10/06 – 471 – ASH 16/07/10

A la commission mixte paritaire du 13 juillet, les syndicats d'employeurs annoncent la notification d'un projet de révision pour la mi-octobre 2010.

C'est de nouveau l'art. 3 qui est mis en œuvre : négociations dans un délai maximal de 3 mois à compter de la notification.

Les 5 organisations syndicales dénoncent "un coup de force" et ont quitté la réunion.

### Le chômage touche peu les travailleurs sociaux en début de carrière

10/06 – 519 – ASH 27/08/10 – p.34

Étude sur les niveaux IV (ME) et III (AS / ES / EJE / CESF) : la situation est meilleure pour les III.

Mais de toute façon les diplômés du social ont une insertion plus rapide et un 1er contrat plus long que les diplômés des autres champs.

70% sont en CDI 3 ans après la fin de leurs études.

La stabilité de leur situation s'améliore avec le temps, les CDD de courte durée diminuant.

Salaires en début de carrière un peu plus élevés qu'ailleurs mais progression salariale plus faible.

42% des travailleurs sociaux trouvent salaire "normal" (contre 36% dans les autres champs).

80% estiment exercer un métier correspondant à leur qualification

Mais 22% disent avoir envie de changer d'emploi en début de carrière, soit 2 fois plus que les autres diplômés.

DREES : Études et résultats n° 734

### La composition et le fonctionnement du CSTS sont modifiés

10/06 – 496 – ASH 20/08/10 – p.18

Arrêté du 7 juillet 2010, JO du 16/07/10

Installation de la 7e mandature pour un mandat porté à 5 ans (au lieu de 3) : composition resserrée autour de 50 membres au lieu de 68.

- Commission permanente avec 2 sous-commissions : une rédigera un rapport thématique annuel (thème fixé par le ministre) et l'autre a une fonction de veille et de propositions sur des sujets d'actualité

- Une commission éthique et déontologie

### Du côté de vos diplômes et formations

#### L'ONES réclame des examens de rattrapage pour le DEES

10/06 – 461 – ASH 09/07/10 – p.27

Résultats inférieurs à ceux des années précédentes et fortes disparités pour la 1ère promotion du diplôme rénové en 2007.

Certaines écoles ont plus de 50% d'échec.

Centres de formation et jurys n'ont pu s'adapter pleinement aux nouvelles exigences.

En 07 et 08 il y avait eu des rattrapages pour les AS

10/06 – 520 – ASH 27/08/10 – p.24 & 23-25

Formations dans l'animation

La circ. DS/DSC2/2010/237 - 05/07/10 rappelle et actualise les missions incombant aux DRJSCS en matière de certification et d'offre de formation.

Consultable sur [www.circulaires.gouv.fr](http://www.circulaires.gouv.fr)

Mandataires judiciaires et délégués aux prestations familiales : le cadre de la formation complémentaire est précisé

Circ. DGCS/SD4A 10-217, 23/06, BO 10/07 (15/08/10)

### Nous signalons dans le numéro 6

10/06 – 479 – ASH 16/07/10 – p.23-24

Les modes d'organisation des crèches collectives et les métiers de la petite enfance

La fonction éducative occupe une place modeste ; pénibilité des métiers du secteur.

Études et résultats n° 732 – Jeunesse et sports

Formations sanitaires et sociales : une régionalisation plutôt réussie

10/06 – 521 – Gaz Communes 30/08/10 – p.30-32

Gouvernance améliorée et plus partenariale mais insatisfaction sur le niveau de compensation établi par l'Etat (beaucoup de contentieux en cours pour le sanitaire).

## Nos éléments sur le handicap



**Voir en Société : Budget 2011,  
l'État va tailler dans ses dépenses sociales  
Et comme en écho notez  
les prises de position très fermes de l'APAJH.**

### Rentrée scolaire

10/06 – 522 – ASH 27/08/10

**"Aide handicap école" est reconduit**

Le 0810 55 55 00

du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

complétée par [aidehandicapecole@education.gouv.fr](mailto:aidehandicapecole@education.gouv.fr)

Veille téléphonique de la FNASEPH

Au 03 23 55 18 52

Du lundi au vendredi de 18 h à 20 h (septembre)

Ou sur [contact@fnaseph.org](mailto:contact@fnaseph.org)



## **Précisions sur les Pôles pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves sourds (PASS)**

10/06 – 443 – ASH 09/07/10 – p.12

Remplacent «pôles ressources» : ne se focalisent plus sur la seule langue des signes française et renforcent l'enseignement du français.

Circ. 2010-068, 28/05, BOEN n° 25, 24/06/10

Dans le secondaire : création des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

10/06 – 497 – ASH 20/08/10

Circ. 10-088 du 18/06 ; BOEN n° 28 du 15/07/10

A partir du 1er septembre elles remplacent les unités pédagogiques d'intégration (UPI).

Bourses d'enseignement d'adaptation pour l'année scolaire 2010-2011

&

Exonération de frais de cantine pour les élèves inscrits en EREA ou en ERPD

Arrêté du 18 juin 2010, JO 16/07/10

## **La CFDT : "Pour les AVS rien n'est réglé"**

10/06 – 472 – ASH 16/07/10 – p.25

Les accords concernent 500 personnes alors que 10 000 contrats arrivent à terme et les solutions proposées restent fragiles. (voir n° 5)

Reprise par les assoc. d'aide à domicile : il est question qu'une partie du temps soit consacré aux enfants handicapés et le reste aux services à la personne... la professionnalisation est loin.

Seule la prise en charge par l'EN peut assurer un accompagnement continu et équitable et le désengagement de l'Etat est "intolérable" au regard de la loi 2005...

## **L'APAJH se prononce pour la création d'un revenu universel d'existence**

10/06 – 443 – ASH 02/07/10 – p.28

AAH "200 € au-dessous du seuil de pauvreté"

Propose un "revenu universel inconditionnel" ouvert aux allocataires des minima sociaux. Issu de la fusion de 9 prestations il serait déconnecté de toute notion de retour à l'emploi ; financé par une TRVA sociale et équivalent au SMIC brut, il permettrait de contribuer à l'impôt sur le revenu : "redistribution juste et compréhensible".

Elle dénonce des discriminations dans l'accès aux soins : demande l'accès à la CMU, un module de formation pour les soignants et des dispositifs d'accueil spécifiques.

Un allocataire de l'AAH perd l'allocation si il(elle) se marie (ou pacse) avec une personne valide qui travaille mais la conserve si le conjoint aussi est allocataire AAH : "incite les personnes en situation de handicap à se ghettoïser"

## **Un portrait des entreprises adaptées et de leurs salariés**

10/06 – 518 – ASH 27/08/10

Étude 2009 à l'initiative de l'UNEA.

66% des EA sont des assoc. ; le montant des aides au poste représente 38% du chiffre d'affaires.

32 000 salariés dont 82% sont handicapés (84% de ces derniers sont sans qualification)

93% de CDI et 84% d'ETP.

Le budget formation = 1,8% de la masse salariale.

## **Nous signalons dans le numéro 6**

10/06 – 447 – ASH 02/07/10 – p.13-14

Certaines aides de l'Agefiph sont modifiées ou supprimées depuis le 1er juillet

Un récapitulatif qui peut être utile : les modifs portent surtout sur les aides à l'embauche.

10/06 – 482 – ASH 16/07/10 & 20/08/10

Retraites

Comment accompagner les travailleurs en ESAT vers la cessation d'activité ?

Chorum répond dans un recueil de "bonnes pratiques" - www.unapei.org

Les associations veulent des ajustements

Pour la FNATH le volet "pénibilité" est inacceptable en l'état.

L'Ami demande que les personnes handicapées, malades et accidentées du travail puissent bénéficier d'une cessation anticipée avec une pension au minimum à 75% du salaire.

10/6/516 – ASH 27/08/10

Mandat de protection future : Un guide pratique

En ligne sur www.justice.gouv.fr

## **Expériences et points de vue signalés Personnes âgées et handicapées. Sexualité, la fin d'un tabou ?**



10/6/516 – ASH 27/08/10 – p. 38-41

*On commence à questionner les pratiques professionnelles (le manque de formation laisse souvent la place aux fantasmes et aux valeurs) et les assoc. de personnes handicapées militent pour la reconnaissance d'un "accompagnement sexuel"*

Tour d'horizon : demandes, réactions, initiatives en France et à l'étranger, et précisions législatives.



## **Adoption de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes**

10/06 – 453 – ASH 09/07/10 – p.14-16



*Fera l'objet d'un cahier juridique prochainement.*

### **Loi n° 2010-769, du 9 juillet 2010, JO du 10/07/10**

Ordonnance de protection que les JAF pourront délivrer à compter du 1er octobre ; occasion de décider d'interdictions ou obligations (résidence, garde enfant...) ; mesures valables 4 mois avec possibilité de prolongation si demande de divorce.

L'auteur des faits peut être assigné à résidence avec surveillance électronique.

Inscription des violences psychologiques dans le code pénal (près de 84% des 80 000 appels reçus par le 39 19 ont trait à ces violences) : "harceler [conjoint...] par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale"

Femmes étrangères sous ordonnance protection : délivrance ou renouvellement carte de séjour et carte temporaire pour les clandestines.

Prévention: formation pour les élèves et module de sensibilisation

pour les enseignants ; le 25 novembre sera Journée nationale de sensibilisation.

Des conventions doivent être passées avec les bailleurs sociaux et les CROUS pour les femmes protégées par une ordonnance.

## Notre sélection dans le numéro 6



### ASH du 2 juillet 2010 – 10/ 6 - 449

Les nouveaux montants des taxes dues à l'OFII lors de l'admission en France

Décret n° 2010-689 du 24 juin 2010, JO 25/06/10

Carte de séjour temporaire, 340 € au lieu de 300 et renouvellement 110 € au lieu de 70.

Les sommes versées à des proches incarcérés sont déductibles des impôts

Réponse à l'OIP du conciliateur fiscal de Paris : traitées comme des pensions alimentaires.

### ASH du 9 juillet 2010 – 10/ 6 - 4

Le formulaire unique de demande de logement locatif social est disponible

Arrêté du 14 juin 2010, JO du 07/07/10

Les décisions de naturalisation et réintégration dans la nationalité française sont déconcentrées vers les préfectures

Décret n° 2010-725 du 29 juin 2010, JO 30/06/10

Protection des biens des détenus : les propositions du contrôleur général des prisons

Avis du 10 juin, JO 02/07/10

"Inventaire contradictoire et authentifié" et une indemnisation en cas de perte ou détérioration.

2 cahiers juridiques

CMU / CMU-C / ACS au 1er juillet : p. 45/49

Allocations de chômage au 1er juillet : p. 51-53

ASH du 16 juillet 2010 – 10/ 6 - 481

1 cahier juridique

La loi portant réforme du crédit à la consommation

n° 2010-737 du 1er juillet 2010, J.O 02/07/10

Prévention et traitement du surendettement, et développement du microcrédit

### ASH du 20 août 2010 – 10/ 6 - 492

L'accord sur la gestion sociale des conséquences de crise est agréé

Arrêtés des 27/07&05/08, JO du 06/08/10

Il organise la participation du régime d'assurance chômage au cofinancement du plan "Rebond pour l'emploi" (voir n° 10/4)

L'activité de placement des chômeurs est complètement libéralisée

Loi 10-853 du 22/07/10, art. 29, JO 27/07/10

Met la France en conformité avec la directive "services" : jusqu'à présent seuls les organismes ayant une connaissance véritable du marché du travail pouvaient exercer cette activité.

Les bourses de collège et de lycée

2 cahiers juridiques – 10/06/506

Collèges : montants inchangés, plafonds annuels de ressources en hausse 3,2% ; ASH 20 août p. 49/53.

Lycées : part de bourse fixé à 43,08 € et augmentation des plafonds annuels de ressources de 2,79%. ASH 27 août p. 51/59.

### ASH du 27 août 2010 – 10/ 6 - 523

Le Conseil d'Etat précise le calcul de l'astreinte en cas de manquement au DALO (p. 11)

Avis n° 332825 du 02/07/10, JO 22/07/10

Conditions de désignation des membres du Conseil économique, sociale et environnemental

Décret n° 2010-886 du 29 juillet 2010, JO 30/07/10

Il est désormais ouvert entre autres à 4 représentants des jeunes et des étudiants.



### Voir en Société

## Budget 2011, l'État va tailler dans ses dépenses sociales

## Nouvelle hausse du chômage en mai

10/06 – 437 – ASH 02/07/10 – p.14-15



*Non seulement les chiffres ne sont pas bons mais les catégories pour lesquelles on avait annoncé des retournements de tendance (jeunes, seniors...) en sont au même point.*

Catégorie A : + 0,8 % en 1 mois (+ 7,1 % en 1 an).

Catégories A/B/C : + 0,4 % en 1 mois (+ 9,4 % en 1 an) - tenus faire actes de recherche d'emploi

595 500 personnes inscrites mais non tenues de faire des actes de recherche d'emploi.

4 538 600 demandeurs d'emploi inscrits en tout : + 0,6 % en 1 mois ( et + 12,1 % en 1 an).

Pas d'amélioration pour les jeunes, les seniors et les chômeurs longue durée

Moins 25 ans (A/B/C) : + 0,3 % en 1 mois

Inscrits depuis un 1 au moins (A/B/C) : +0,9% en 1 mois et 30,4% en 1 an.

Entrées (A/B/C) : + 1,3% en 1 mois

Sorties (A/B/C) : + 5,3% en 1 mois

Le nb de bénéficiaires de l'assurance chômage a diminué de 0,1% et celui des ASS augmenté de 0,3%.

## Premier bilan des effets des nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs

10/06 – 508 – ASH 27/08/10



*C'est technique et pour tout dire peu palpitant à première vue. Néanmoins, c'est intéressant, on indemnise de mieux en mieux les périodes de travail courtes ; comme si l'on entérinait une mobilité subie en tant que norme ? A vous de voir.*

**Unedic : en un an la nouvelle convention (02/09) a été favorable à 238 560 personnes et en a pénalisé 19 320. Étude sur affiliations inférieures à 1 an.**

La convention ramène à 4 mois la durée minimale d'affiliation requise et institue une filière unique (durée d'indemnisation = durée d'affiliation).

Les demandeurs d'emploi ayant une durée d'indemnisation potentielle de 4 à 6 mois sont gagnants : près de 50% ont moins de 30 ans et un tiers moins de 25 ans.



Quand l'indemnisation potentielle est de 6 à 7 mois, "induit une perte moyenne de 21 jours et de 619 € par personne et par droit"

Du 01/04/09 au 31/03/10 le coût de la nouvelle convention a été de 617 millions : marché du travail très dégradé mais tous les allocataires n'ont pas consommé la totalité de leurs droits.

## RSA : annonces, un entretien et une initiative



*Un dossier assez complet qui permet de faire le point... l'accompagnement est difficile à mettre en place et cela a quelque chose de consternant.*

10/06 – 452 – ASH 09/07 & Gaz Com 12/07/10

### M. Daubresse annonce 10 mesures pour simplifier et améliorer le RSA

On peut se reporter à notre numéro 5

En faire un "outil clé de l'insertion professionnelle" : faciliter mise en œuvre de l'APRE (permet de prendre en charge des coûts liés à un nouveau travail : habillement, garde enfant...), notamment en créant un chéquier "service" expertisé dès 09 (alléger la gestion administrative).

Expérimenter des dispositifs d'accompagnement global, dès 09.

Simplifier démarches : dès juillet la déclaration trimestrielle de ressources sera simplifiée (5 catégories de "natures de ressources" au lieu de 16) et partiellement pré remplie. La formulation, des courriers, notice etc. sera améliorée.

Améliorer l'information : courriers adressés aux maires, aux bénéficiaires aides logement, sensibilisation des employés services à la personne.

Optimiser le pilotage : une commission travaillera aux changements souhaitables (équité de traitement, effets de seuil, simplification des démarches pour les personnes touchant moins de 25 €..).

Un correspondant RSA nommé dans chaque site de Pôle emploi ; CG encouragés à faire de même.

10/06 – 452 – ASH 02/07/10 p. 30-33

### Entretien avec Mme Besson,

Directrice de la lutte contre l'exclusion CG Eure, et membre du comité d'évaluation du RSA

Aux groupe travaille aux effets sur la pauvreté, au non-recours et aux droits connexes ; un autre aux effets sur le marché du travail ; et le 3e sur gouvernance et accompagnement.

Le comité prévoit un rapport fin 2011.

Sur quels sujets a porté la consultation de M. Daubresse auprès des Départements en juin ?

La mise en œuvre de l'APRE, les simplifications administratives et l'accompagnement.

### Les Dpts ayant expérimenté le dispositif auparavant ont-ils plus de recul ?

Le RSA généralisé depuis juin 2009 n'est pas celui qui avait été expérimenté (34 Dpts) : courbe de calcul différente, l'expérimentation portait sur l'activité alors que la loi reprend RMI&API sans emploi ; dans l'Eure l'accompagnement était global alors que la loi différencie social et emploi.

Il reste tout de même des acquis, notamment le décloisonnement des cultures emploi / social.

### Quels sont pour vous les défauts et les atouts de la mise en œuvre ?

Positifs : construction par l'expérimentation, bénéficiaires au cœur des politiques sociales, partenariats dynamisés, apport du RSA activité.

Négatifs : généralisation précoce, conditions financières tendues, complexité informatique, contexte défavorable à l'incitation financière à la reprise d'emploi ; le RSA met en relief la complexité des problèmes et la nécessité d'actions collectives sur les territoires

Montée en charge très lente....

La crise n'explique pas tout : crainte de la stigmatisation, contraintes administratives, perte de stabilité du revenu, obligations...

Dispositif très lourd pour CG, Pôle emploi et CAF

Les travailleurs pauvres ont un gain mais il y a aussi des pertes de droits à examiner... et sortir de la pauvreté de manière durable, c'est autre chose...

### Modalités d'accompagnement trop cloisonnées ?...

On peut instaurer des modalités de dialogue entre institutions même si "la loi décrète sur le fond l'insertion professionnelle prioritaire"

Dans l'Eure nous avons fixé l'objectif de 60% d'orientations professionnelles : c'est atteint.

Il faut resserrer au maximum les délais entre les 3 temps du RSA : ouverture des droits, diagnostic et accompagnement.

### Qu'en est-il des sanctions ?

La contractualisation c'est nouveau pour les bénéficiaires API et sans doute plus de sanctions que dans le RMI.

Amène-t-il le travail social à se réinterroger ?

Il pose la question des passerelles mais l'approche sectorielle dépasse le seul champ du RSA et amène "à réfléchir aux moyens de faire perdurer l'approche globale" ; "il faut croiser les accompagnements pour leur donner du sens".

A noter : la FNARS dénonce "la faiblesse de l'accompagnement" : l'Unccas confirme, certains CG n'ont pas signé de convention, délais très longs.

Un dispositif pour les allocataires du RSA dans le Pas-de-Calais (p. 34-37)

Une "mission insertion pour l'emploi" mise en place par le CG (dépend des MDS) aide à retrouver un poste : prospecte le marché et crée son réseau.

## Nous signalons dans le numéro 6



10/06 – 476 – ASH 16/07/10

### La programmation des contrats aidés du secteur non marchand pour le second semestre

Instr. DGEFP 2010-17, du 08/07/10, à paraître BO

L'objectif national revu à la hausse étant 400 000, 183 104 restent à prescrire : à mobiliser "en priorité pour les demandeurs d'emploi en fin de droits" et "dans un cadrage budgétaire contraint".

Privilégier les CAE (chances d'insertion durable).

Le taux de prise en charge moyen est revu à la baisse : 80% (sauf ACI), avec possibilité de majoration pour les publics prioritaires ; conventions de 6 mois (peuvent être plus longues) ; la règle étant de 20 h hebdomadaires.

Les conseils généraux prescrivent et cofinancent les contrats des bénéficiaires RSA.

10/06 – 495 – ASH 20-27/08/10

### Les réseaux de l'IAE toujours sur le qui-vive pour leur financement

A l'issue du CNIAE du 13 juillet : cf. n° 10/5

Des satisfactions tout de même : l'expérimentation pour l'aide au poste modulable est prolongée jusqu'à fin 2011 et renforcée ; le secteur ne devrait pas être touché en 2011 par la baisse du nb de contrats aidés et le taux de prise en charge resté majoré.

Déceptions : pas de financement supplémentaire pour l'accompagnement ; annonce de "contrats de performance" accueillie avec circonspection.

A noter : un contrat d'études prospectives sur les chantiers d'insertion. Panorama du secteur (les ACI représentent 60% des structures de l'IAE) et anticipation des besoins en compétences / formation des permanents et des salariés en insertion.

L'administration pénitentiaire et Pôle emploi passent une convention (2010-2012) pour améliorer la réinsertion des détenus

Pôle emploi mettra à disposition des SPIP 62,5 ETP de "conseillers Pôle emploi/justice", qui, sur demande du SPIP recevront les détenus volontaires à qui il reste moins de 6 mois de peine.





Voir en Société :

**Budget 2011, l'Etat va tailler dans ses dépenses sociales  
Voir aussi en Travail social :  
un beau dispositif de prévention des expulsions**

## "Refondation" de l'accueil des sans-abri et mal-logés : prises de position de la FNARS, outils présentés par la DGCS et un rapport IGAS

10/06 – 445 – ASH 02-16/07 & 27/08/10



*Les documents présentés par la DGCS convaincront-ils les acteurs de terrain : c'est à suivre... et c'est pour bientôt !!*

### SIAO : la FNARS conteste les choix de la DGCS

Sur cette question on peut se reporter au n° 10/2

M. Apparu avait annoncé une opérationnalité pour mi-septembre : les SIAO reposent sur un outil informatique et la FNARS aurait souhaité une extension du 115 créé avec la DGAS en 2001.

Mais la DGCS a choisi un prestataire sur appel d'offre (l'Etat est "tenu par le code des marchés publics") et la FNARS craint que cela ne soit très long, compliqué, cher et mette en péril la démarche d'observation sociale du 115.

Mise en place des SIAO : la DGCS présente des outils complémentaires

Circ. DGCS/USH/2010/252 du 07/07/10

Un modèle de convention (quant le SIAO retenu est une association) et instructions en cas de pluralité d'opérateurs (identifier le coordonnateur).

Outil informatique simplifié : une base (connaître demandes et offre disponible) amenée à évoluer ; chacun peut continuer à utiliser son propre outil s'il a des fonctionnalités similaires.

Est présentée aussi une grille unique d'évaluation de la demande qui peut être adaptée localement.

5,9 millions pour une opérationnalité au 15/09.

### Bilan après 6 mois de fonctionnement.

#### Le cadre du référentiel national des prestations est posé

Circ. DGCS/1A/2010/271 du 16/07/10

Il couvre tout le champ accueil, hébergement et insertion et a pour but de proposer "une vision harmonisée de l'ensemble des actions"

Mais il n'est pas exhaustif, ne veut pas "aboutir à une normalisation du secteur", n'a pas de caractère réglementaire et n'est pas juridiquement opposable.

Évolutif, il sera adapté et enrichi régulièrement.

La circulaire liste les domaines où il est d'application immédiate.

### Une partie du rapport de l'IGAS 2009 est consacrée à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logés

Si la "refondation" était mise en œuvre "dans de bonnes conditions et avec les moyens humains et financiers nécessaires", elle contribuerait à répondre aux problèmes (voir n° 2009/10).

## "Allô prévention expulsion" : la Fondation Abbé Pierre donne le bilan d'un an de fonctionnement

10/06 – 444 – ASH 02/07/10 – p.28-29



*La Fondation comme toujours pertinente et réactive.*

Cette plateforme a traité 2 500 appels en un an, avec un pic en mars (fin de la trêve hivernale).

50% des appels viennent d'Île-de-France et 56% des appelants logent dans le parc privé.

40% appellent en amont du contentieux, mais 45% après la décision de justice et 15% au stade de l'assignation.

La précarité de l'emploi est la première raison mentionnée (44%), avant les changements dans la structure familiale, et les problèmes de santé.

La fondation s'attend à une augmentation pendant l'été, généralement beaucoup d'expulsions.

## Nous signalons dans le numéro 6



10/06 – 483 – ASH 16/07/10

### Deux annonces de M. Apparu

Plus de "visibilité budgétaire" aux associations

Il annonce une augmentation des budgets de 8% au 1er janvier 2011 ; depuis 10 ans "en janvier on inscrit des sommes dont on sait pertinemment qu'elles ne seront pas suffisantes" et on accorde une rallonge en fin d'année (cf. n° 10/5).

L'augmentation annoncée devrait corriger cela.

Plafonds de loyer HLM (voir n° 10/5)

M. Apparu souhaite que l'indice de référence des loyers soit désormais "un plafond d'augmentation" que les bailleurs ne pourront pas dépasser. La recommandation du gouvernement deviendrait obligatoire.

Éviter que la contribution de 340 millions prévue dans le cadre du budget 2011 ne se traduise par une augmentation excessive.

10/06 – 510 – ASH 27/08/10

### Accompagnement vers et dans le logement : une circulaire répartit les crédits entre les régions

Circ. n° D10013351 du 19 juillet 2010

L'AVDL est "au cœur de la stratégie de prise en charge des personnes sans abri ou mal logées".

12 millions (comme en 2009) : l'Île-de-France concentre près de 50% des crédits, suivie de PACA, Rhône Alpes et Nord-Pas-de-Calais.

Ne finance ni un accompagnement global des ménages ni la gestion des structures.



## Toxicomanie : pré-rapport de l'Inserm, la question des centres d'injection avec

## désaccord entre Matignon et les intervenants de terrain

10/06 – 442 – ASH 02-09/07 et 20/08/10

& Le Monde 22/06 et 12/08/10



*Les deux grimaces expriment un regret profond de voir une fois encore une question être tranchée sans avoir été posée en quelque sorte.*

### Pré-rapport de l'Inserm présenté aux assocs.

Une égalité d'accès territoriale est nécessaire et il faut adapter les programmes à la spécificité des populations (jeunes, migrants marginalisés...) et notamment élaborer une politique pour les femmes et en milieu pénitentiaire.

Plaide pour les salles de consommation, ou CIS (centres d'injection supervisés). Ils existent ailleurs en Europe : ont permis de réduire les décès et les nuisances (pour riverains des zones fréquentées par toxicomanes) : injections propres + accompagnement social et orientation vers soins.

L'Inserm recommande une étude des besoins.

AIDES & MDM demandent la mise en œuvre de ces recommandations

Le Pdt de la Mildt, M. Apaire, qui y est défavorable, met en avant les résultats de l'enquête EROPP 2008 réalisée par l'OFDT.

Montre un durcissement de l'opinion des Français sur les drogues, licites comme illicites

85% rejettent l'idée d'une autorisation de la vente libre de cannabis (10 points de plus qu'en 2002) et 73% sont défavorables à ces salles.

### Centres d'injection : M. Fillon s'y oppose ; les acteurs de terrain voudraient un débat

11/08 : "La priorité du gouvernement est de réduire la consommation des drogues, non de l'accompagner, voire de l'organiser"...

Alors que Mme Bachelot avait annoncé en juillet le lancement d'une concertation sur cette question et avait le soutien de Mme Morano, M. Gaudin, M. Larcher (désirait une mission parlementaire).

Des assocs constituées en "collectif du 19 mai" ont rencontré le cabinet du 1er ministre qui promet des ajustements au dispositif existant pour la prise en compte des publics en rupture.

Réactions

Anitéa : "vision simpliste et naïve des addictions"

AFRR : "décision purement idéologique"

M. Beauverie (MDM) : on entendait les mêmes arguments devant les premiers programmes de réduction des risques (1990).

Assoc Elus santé publique et territoires (60 villes de tous bords) : "il faut passer du fantasme à des choses évaluées."

Enquête IFOP : 53% des Français favorables aux salles de consommation.

Noter un entretien avec M. Fernandez, sociologue

"Créer des centres d'injection de drogues n'encourage pas la toxicomanie" 27/08/10 p. 46-47

"On ne peut réduire l'usage de drogues à une maladie et le consommateur à un délinquant"

## Sida / VIH : les annonces de Mme Bachelot et "la déclaration de Vienne"

10/06/490 – ASH 20/08 – Le Monde 17/07/10



*C'est rare que les scientifiques s'engagent sur un terrain qui n'est pas le leur c'est donc à lire et à saluer.*

Mme Bachelot Conférence internationale (19/07)

(c/ nouveau plan voir n° 11/09).

Ouverture dès 2011 de 10 centres de dépistage par des non professionnels de santé avec utilisation des tests rapides : porté par les assocs et concerne des personnes particulièrement à risque.

Renforcement du dépistage dans la population générale

Un référentiel fixe les conditions de levée de l'anonymat en CDAG (arrêté 08/07, JO 21/07/10)

Rapport Yéni sur prise en charge médicale des personnes infectées consultable (site ministère)

L'appel des scientifiques fin juin

La "Déclaration de Vienne" est soutenue par les principaux centres de recherche

"La criminalisation des utilisateurs de drogues illicites alimente l'épidémie de VIH et a eu des retombées essentiellement négatives sur la santé et la société. Nous avons besoin d'une réorientation complète des politiques"



## Sécurité à l'école : le ministère commente la mise en place du programme "CLAIR"

10/06 – 512 – ASH 27/08/10



*Où l'on parle de pédagogie et cela surprend presque ? C'est un peu cela.*

### Circ. n° 10-096 du 07/07, BOEN n° 29 - 22/07/10

Voir n° 10/4 : expérimentation dans 105 établissements avant généralisation (rentrée 2011).

Trois champs: la pédagogie (innovations) ; la vie scolaire (nommer un préfet des études exerçant "une responsabilité sur le plan pédagogique et éducatif"), ressources humaines (effort porté sur la stabilité des équipes).

Volet sécurité : partenariat renforcé avec les correspondants police / gendarmerie et les EMS (les CLAIR sont prioritaires pour leurs interventions) ; une enquête de victimation sera menée dans ces établissements en 2010-11.

## La rentrée : un petit tour d'horizon.....

10/06 – 512 – ASH 27/08/10



*Surtout du réglementaire, mais à savoir tout de même.*

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité est reconduit pour l'année scolaire 2010-2011

Circ. DGCS/2C/DGESCO/SG/280, 20/07/10



Ces contrats locaux d'accompagnement à la scolarité existent depuis 2000 : l'accent est mis sur le soutien à la parentalité (se rapprocher des REAAP pour aller vers une instance unique).

Déterminer les actions en fonction de l'offre existant localement.

Le ministère mise sur les internats pour favoriser la mixité scolaire et sociale

Circ. n° 10-099 du 08/07, BOEN n° 29 - 22/07/10

11 nouveaux internats ouvrent à la rentrée 2010 et à terme 20 000 places d'internat d'excellence.

Augmenter le nb de places et développer "une véritable de politique de recrutement d'internes"

Mallette des parents : extension à 1 300 collèges

Circ. n° 10-106 du 15/07, BOEN n° 29 - 22/07/10

## Le mode de fonctionnement des établissements de réinsertion scolaire est explicité

10/06/486 - ASH 20/08 - p.7



*Gadget, ou mieux ? on ne peut encore le dire.*

Dans la lignée des "états généraux sur la sécurité à l'école" : voir n° 10/04.

Circ. 10-090 du 29/06/10, BOEN n° 28 - 15/07/10

Création de 10 ERS dans l'année scolaire : pour 13 / 16 ans scolarisés dans le secondaire et ayant fait l'objet de multiples exclusions

Scolarisation aménagée (souvent internat) pour réinsérer dans un parcours de formation et "faire prendre conscience de l'importance du respect des règles de la vie sociale et scolaire"

Les enseignants sont volontaires et leur intervention peut être complétée par des personnels PJJ ou conseil général.

Modalités d'entrée, de projet (personnalisé) et de sortie détaillées dans la circulaire.

## Entretien avec François Dubet : "lorsqu'on attend tout de l'école, elle se sacralise et se paralyse"

10/06 - 513 - Le Monde - 26/085/10



*Des pistes de réponses à des questions que nous nous posons tous sur l'école : c'est un complément bienvenu au catalogue inévitable des mesures qui accompagnent la rentrée.*

### Les Sociétés et leur école vient de paraître au Seuil.

Les systèmes éducatifs ne sont pas forcément en adéquation avec la société : dans le sud de l'Europe, écoles beaucoup moins inégalitaires que les sociétés ; en Allemagne c'est plutôt l'inverse.

En France distribution sociale forte mais écarts de performances très contrastés socialement.

Comment expliquez-vous ce découplage entre notre société et notre école ?

**"Notre école s'est construite sur un modèle d'élitisme pour tous" et notre société s'est "fait une religion du diplôme". Pour tenir ce modèle d'élitisme, l'école trie les élèves et les perdants sont toujours les mêmes.**

Pourquoi en France ces inégalités scolaires se transforment-elles presque automatiquement en inégalités sociales ?

On y associe plus qu'ailleurs le bon diplôme et le bon emploi : les familles les plus cultivées surinvestissent une école davantage reliée au diplôme qu'à la connaissance.

La France demande beaucoup à son école et notamment de sélectionner les individus alors que les entreprises par ex. pourraient y contribuer : forte emprise du diplôme "dans la distribution des individus au sein de la société"

Et si la société a une grande confiance dans son école, les élèves n'ont pas confiance en eux.

**"Demandez à quoi doit servir l'école française, et vous aurez toute une palette de réponses", y compris qu'elle doit gommer les inégalités sociales. On attend trop et on ne peut plus toucher à une école ainsi investie d'une fonction de salut !**

**"Plus on assigne à l'école des missions essentielles, plus il est paralysant pour les politiques de s'y attaquer".**

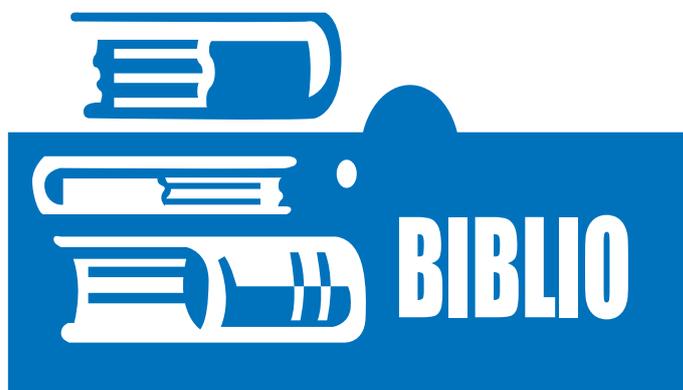
Il faudrait "détendre le lien entre emplois et diplômes" faire de la formation tout au long de la vie : cela contribuerait à "redonner à l'école son rôle premier, celui d'éduquer"

On est moins scandalisé par les 150 000 jeunes sans qualification que par l'idée de toucher aux concours d'entrée dans les grandes écoles et faire "baisser" leur niveau : mais l'avenir ne dépend pas que des élites "il dépend plus encore du niveau de la très grande majorité des élèves".

On propose aux plus méritants des élèves défavorisés de rejoindre l'élite mais "le problème majeur, c'est les autres"

F. Dubet, M. Duru-Bellat, A. Vérétoit, 224 p. 18 €

Bonne présentation synthétique au Seuil



Vient de paraître à La Documentation française

### Cadres de jeunesse et d'éducation populaire : 1918-1971

L'histoire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et l'évolution de leur encadrement (recrutement, formation, carrière)

*Angle original d'observation de l'intérêt de la société pour la jeunesse, l'engagement dans le secteur associatif, l'éducation hors de l'école, et les rivalités et clivages entre mouvements.*

*Nombreux témoignages, et illustrations.*

Annexes : index toponymique et patronymique des associations et mouvements cités + index de sigles.

Coord. F. Tétard, D. Barriolade, V. Brousselle, J-P. Egret - 390 p. 30 € - On peut commander en ligne

## ASH du 2 juillet 2010 - 10/6 - 446

### Est-ce qu'on entend la mer à Paris ? Histoire de la permanence juridique pour les sourds

La permanence existe depuis 2002... mais ce n'a pas été facile : ce récit fait découvrir des aspects méconnus de la vie des malentendants et des absurdités administratives, et aussi des améliorations.

Anne-Sarah Kertudo - Ed. l'Harmattan - 21,50 €

## ASH du 9 juillet 2010 - 10/6 - 462

### Parcours et légitimité des cadres du social





### *Nous aimons.*

Jusqu'aux années 80, "management implicite" reposant sur qualités personnelles et expérience.

Et aujourd'hui ? La consultante a interrogé 33 cadres associatifs de la Sarthe (handicap, protection enfance et prévention spécialisée).

Se disent motivés par l'intérêt de leur activité, 50% sont ES de formation : parole et relationnels sont leurs principaux instruments de travail.

Leur légitimité "ne repose pas sur un rapport de contrainte pure, implique que les acteurs soient en mesure de se mobiliser en fonction du sens".

Gh. Jouvét - Ed. L'Harmattan – 13,50 €

### **Cyber psychologie - Remédiation des apprentissages, pratiques thérapeutiques, analyse des comportements**

Extraits d'un entretien avec M. Virole p. 38-39

Les jeux vidéo créent-ils une forme d'addiction ?

"Nous sommes circonspects" sur ce terme : ils "suscitent des expériences profondes" ; il ne faut pas confondre excès avec une toxicomanie qui est le fait d'un petit pourcentage de joueurs.

Nous mesurons l'impact du jeu sur le travail scolaire et les relations sociales : jouer un week-end entier n'est pas forcément le signe d'une toxicomanie, mais il faut aussi investir dans le social, dans le réel.

Quid du risque de confusion entre réel et virtuel ?

Nous ne l'observons pas chez nos patients.

Autres questions sur les utilisations thérapeutiques des outils numériques et des réseaux sociaux

"Le numérique et le virtuel font à présent partie de notre espace d'expérience, et être parent, c'est l'être aussi dans le numérique"

MM. Radillo&Virole, Ed. Dunod, 192 p., 22 €

### **Je suis complètement battue**

1 653 premières phrases de femmes venues chercher une aide auprès de SOS Femmes battues où l'auteur est écoutante.

Éléonore Mercier – Ed. POL – 11 €

### **Mineur, étranger, isolé.**

#### **Destin d'un petit Sierra-Léonais**

Pour accéder au statut de réfugié politique il lui a fallu consigner une histoire qu'il préférerait oublier : les éducateurs l'ont aidé, il en a fait un livre.

Mamadou Sow – Ed. L'Harmattan – 13 €

### **Les châteaux du social / XIX° –XX° siècles**

Une grande partie des châteaux français héberge des œuvres et établissements à vocation sociale : relégation des populations ou revanche sociale ?

Présentation et table des matières en ligne

Dir. MM. Boussion et Gardet – Ed. Beauchesne / PUF Vincennes – 362 p. - 24 €

## **ASH du 16 juillet 2010 – 10/6 - 478**

### **4 revues**

#### **Rhizome n° 38 - [www.orspere.fr/Rhizome](http://www.orspere.fr/Rhizome)**

#### **Pourquoi les adolescents inquiètent-ils les adultes ?**

La plupart des jeunes vont bien mais les "adodifficiles" ont besoin de sollicitude et parfois de soins : neurobiologie, errance, et mesures éducatives au programme d'un numéro qui s'interroge notamment sur l'utilité des maisons des adolescents.

#### **Forum n° 127 (Aforts- 01 53 34 14 74 – 11 €)**

Pour la formalisation des savoirs professionnels : des questions des propositions

S'interroge sur leur définition, leur construction, leur validation, leur transmission et leur fonction.

Sommaire en ligne sur le site de l'Aforts.

#### **Lettre de l'enfance et de l'adolescence n° 78**

### **Enfants "divorcés"**

Psychanalystes, sociologues et travailleurs sociaux y contribuent.

Sommaire en ligne aux éditions érès – 15 €

### **Pratiques en Santé mentale n°2**

Soins à domicile

Difficultés, limites et avantage : notamment pour les adolescents et personnes âgées.

FASM - 01 45 96 06 36 ou en ligne – 12 €

### **Nous signalons 3 ouvrages....**

#### **Je jette ma baleine à la mer. Violences conjugales, des mots sur les maux**

Pendant 6 ans une femme va aux urgences 2 fois par semaine, elle part quand son enfant est menacé : elle raconte.

Laura Granny – Ed. Récits - 12 €

#### **Les visites médiatisées pour des familles séparées. Protéger l'enfant**

"Écarter le danger sans écarter le parent", on peut résumer ainsi cette pratique. Cf. art. in n°10/5

Coord. Cath. Sellenet – Ed. L'Harmattan – 21,50 €

#### **Portraits d'ados par eux-mêmes**

Une adolescente écrit "pour laisser une trace de tous ces ados qui ont raconté leur histoire" et expliquer aux adultes ce mal-être qui passe ensuite, la plupart du temps.

J. Deleau –Ed. Les empêcheurs de penser en rond / la Découverte – 11 €

## **ASH du 20 août 2010 – 10/6 - 502**

### **Le métier d'éducateur spécialisé à la croisée des chemins**

"Une profession, cent métiers" et néanmoins ces contributions dégagent une identité collective forte.

La dimension de la vocation persiste et expliquerait la tentation à récuser la notion de "carrière" : mobilité faible et surtout horizontale.

Ces "petites mains ouvrières de la cohésion sociale" maintiennent-ils tout au long leur projet humaniste ?

Il ne témoignait pas assez, disent plusieurs intervenants : "ne nous laissons pas séduire par notre technicité", enjoint M. Ladsous...)

Dir. N. Conq, J.P. Kervella et A. Vilbrod. – Ed. L'Harmattan – 236 p. - 21,50 €

### **La nature du peuple de Déborah Cohen**

Voir un entretien avec l'auteur en Société



Ed. Champ Vallon - 448 p – 27 € -

Sommaire détaillé sur le site de l'éditeur.

## **ASH du 27 août 2010 – 10/6 - 514**

### **Les destins du développement chez l'enfant. Avenirs d'enfance**

L'adulte raconte au tout-petit "le bébé qu'il a lui-même été, cru être ou redouté d'être" et le bébé raconte à l'adulte ses premières expériences. A partir de ces deux histoires, une troisième se coécrit à mesure qu'elle se fait et se dit.

Séquences thématiques par le psychiatre Bernard Golse - Ed. érès – 288 p.-. 25 €- sommaire en ligne

### **Le numéro 2 de Vie Sociale**

#### **De l'humour et du rire dans le travail social**

Sommaire, introduction et commande sur le site du Cédias Musée Social – 118 p. - 16 €





## ASH du 2 juillet 2010 – 10/6 - 439

### **Le Conseil national du sida et la conférence nationale de santé dénoncent un plan "VIH/sida" 2010-2014 sans ambition ni moyens**

Pour faire régresser significativement les nouvelles contaminations, il faudrait élargir la proposition de dépistage à l'ensemble de la population : en 2008 30 à 40% des personnes infectées l'ignoraient.

Et mettre en cohérence politiques publiques (immigration...) et impératifs de santé : droit effectif et universel à la santé, couverture sociale ...

Préconisent une "révision profonde du projet".

### **Vie associative : M. Daubresse dresse un bilan d'étape des engagements du gouvernement**

Simplification de la demande d'agrément : sera terminée à l'autonomie ; réforme du CDVA : il s'appellera Fonds de développement de la vie associative (décret en cours) ; dématérialisation des procédures : expérimentation en cours avec le Conseil national du sport, a vocation à être généralisée ; valorisation de la vie associative : un groupe de travail fera des propositions à l'automne.

### **Défenseure des enfants : présentation du bilan d'activité des jeunes ambassadeurs (JADE).**

Près de 80 000 enfants ont reçu une information sur leurs droits et le rôle du défenseur.

### **L'aide juridictionnelle menacée ?**

Les avocats réunis en "états généraux" le 25 juin réclament une forte revalorisation du budget de l'aide et de leur rémunération : faute de quoi ils menacent de "bloquer le système"

Mme Alliot-Marie doit présenter bientôt un projet de réforme de ce dispositif.

### **Transposition de la directive "services" : la France rappelée à l'ordre pour son retard**

Avertissement de la Commission aux 12 Etats qui n'en ont pas achevé la transposition en droit interne au 28/12/2009 : la plupart des Etats ont opté pour une loi-cadre, la France, elle, procède par secteur et a jusqu'à 24 août pour se mettre en règle.

Voir sur cette question le numéro 10/02, art. 1685

## ASH du 9 juillet 2010 – 10/6 - 455

### **Protection des enfants**

La Convention du Conseil de l'Europe contre l'exploitation et les abus sexuels est entrée en vigueur le 1er juillet : premier instrument international à s'attaquer aux violences sexuelles y compris commises "dans le cercle de confiance" ; le Parlement a autorisé sa ratification.

### **Une proposition de loi vise à généraliser le dépistage**

### **précoce des troubles de l'audition**

Chaque année un enfant sur mille naît avec une déficience auditive susceptible de retentir sur leur développement et leur vie sociale.

Diagnostic souvent posé trop tard.

### **Incarcération des mineurs : le ministère encourage l'affectation en EPM**

Qui présentent une "plus-value dans la prise en charge" par rapport aux quartiers pour mineurs : à réserver aux détentions courtes ou aux situations de dangerosité et/ou risques d'évasion

### **Pour l'Unafam, le projet de réforme de la psychiatrie est incomplet (voir n° 5)**

Elle avait proposé des "SAMU psychiques" pour les situations d'urgence rencontrées par les aidants.

Désire une redéfinition du rôle du juge des libertés dans le cadre de l'hospitalisation d'office : la décision du maintien ou non doit lui revenir.

## ASH du 16 juillet 2010 – 10/6 - 474

### **Scolarité : le livret personnel de compétences disponible en ligne**

Circ. 2010-087 du 18 juin, BOEN n° 27, 08/07/10

Il atteste de l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun.

Il a été généralisé aux collèges à la rentrée 2009

### **Le Haut Conseil de la famille se penche sur les Discontinuités et ruptures de la vie familiale**

1 famille sur 5 est monoparentale : 2,7 millions de moins de 20 ans vivent avec un seul des parents.

RSA, "source d'améliorations substantielle" ; préconise de développer médiations familiales pour prévenir ou résoudre les conflits ; en terme d'allocations propose "aménagement de faible amplitude", par ex. un soutien différentiel.

Aider les familles en cas de décès d'enfant (plus de jours de congés légaux et accompagnement) ; développer le travail pénitentiaire pour que les familles soient moins pénalisées ; que Pôle emploi incite les demandeurs d'emploi à informer la CAF (2 millions vivent avec 1 enfant de moins 18 ans).

### **Les propositions du député Christian Vanneste pour développer le TIG (p. 18-19)**

Alternative à la surpopulation carcérale (et moins chers) mais stagnent autour de 15 700 par an.

Problème de délais d'exécution : suggère de dédier de postes de conseillers d'insertion et de probation au suivi d'un TIG.

Innové pour promouvoir des TIG à vocation pédagogique (insertion) et confier la mise en œuvre d'une partie à des assoc habilitées pour décharger les SPIP.

Développer le travail non rémunéré pour les mineurs (une des formes juridiques du TIG) en étant attentifs à l'encadrement : "différencier les listes de postes de TIG majeurs et mineurs"

### **Le Conseil constitutionnel valide la loi du 5 juillet 2000 sur les gens du voyage**

Saisine sur "procédure simplifiée d'expulsion" sur ordre du préfet : le législateur se fonde sur une différence de situation objective (personnes "dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles"). Déc. n° 10-13 QPC, 09/07, JO 10/07/10

### **La CNAF dresse un bilan d'étape insatisfaisant de sa COG 2009-2012**

Certains défis ont été relevés (RSA notamment) mais "en raison de la charge de travail", des objectifs de qualité de service n'ont pas été atteints : crise économique, RSA, efforts dans la lutte contre la fraude en sont des explications.

### **Le travail de nuit : impact sur les conditions de travail et de vie des salariés**

Conseil économique et social : l'encadrer plus strictement, améliorer les modes de garde d'enfants, prendre en compte sa



pénibilité dans le droit à la retraite, créer un repos compensateur minimal .....

Adoption par une femme homosexuelle de l'enfant de sa compagne : la Cour de cassation valide un jugement américain  
Cass. civ. 1ère, 08/07/10, n° 08-740

L'acte de naissance de l'enfant mentionne les deux femmes comme "parent", l'une et l'autre exerçant l'autorité parentale.

Cour Européenne des droits de l'Homme et mariage homosexuel

CEDH, 24/06/10, requête n° 30141/04

Laisse à chaque Etat membre le soin de décider si le mariage homosexuel doit être permis "le mariage ayant des connotations sociales et culturelles profondément ancrées qui diffèrent largement d'une société à l'autre"

ASH du 20 août 2010 – 10/6 - 500

CNAM : le projet de convention d'objectifs de gestion très critiqué

Le conseil d'administration de la CNAM a émis un avis défavorable en juillet.

CISS, FNATH et UNAF : 4 000 suppressions de postes d'ici à 2013 (RGPP) et le nb d'assurés a progressé de 14% en quelques années...

Évalue le budget de l'action sociale à moins de 1 milliard alors qu'il était de 1,7 milliard pour 06-09... et ajoute des programmes (prévention...)

La garde des Sceaux présente un nouveau plan de modernisation des prisons

D'ici fin 2017 "environ 9 000 places vétustes seront fermées et près de 14 000 autres ouvertes dans plus de 20 établissements" : pour un total de 68 000 places dont plus de 50% ouvertes après 90.

En janvier la ministre indiquait qu'aucun établissement ne dépasserait 700 places. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté estime souhaitable de ramener ce seuil à 200....

---

## ASH du 27 août 2010 – 10/6 - 490

### Les minima sociaux en 2008-2009

années de transition

Dernières données disponibles rassemblées par la DREES ; ce recueil sera réédité chaque année.

Historique du système depuis 50 ans, vue d'ensemble, fiche par prestation.

Attention particulière portée au RSA.

Sommaire détaillé et interactif

### Prisons : la Cour des comptes épingle une nouvelle fois l'Etat

Surpopulation, soins psychiatriques inadéquats, pas de prise en charge du vieillissement, prix excessif des produits alimentaires, pas assez de travail (et mal rémunéré)...

### Les comptes de la protection sociale en 2008

Augmentation des prestations de protection de 3,7% en un an. Mais solde comptable redevenu positif.

DREES – Études et Résultats n° 733.

### 2e analyse nationale de l'activité des Caarud

Document diffusé par l'OFDT, et réalisé à partir des rapports d'activité 2008.

En avril 2010, l'OFDT compte 133 Centres en activité ; près de la moitié de leurs usagers vivent des conditions de logement instables.



## Un lieu expérimental pour les grands exclus : communauté en liberté

10/06 – 470 – ASH 09/07/10 - p. 34-37



*Alors bien sûr c'est émouvant, c'est intéressant sur le plan des techniques d'accompagnement mais notre motivation à nous pour souligner ainsi cet article, c'est que ÇA MARCHE !! La seule condition c'est l'absence de violence et les veilleurs de nuit se sont révélés inutiles, ce n'est pas extraordinaire ça ?*

**Depuis un an à Marseille l'Armée du Salut accueille une quinzaine de sans-abri au Hameau, un village de chalets en bois au cœur de la ville. Des grands marginaux qui ne vont jamais dans les structures d'accueil d'urgence.**

Les initiateurs de ce projet soutenu par l'Etat étaient convaincus que seul un accueil inconditionnel peut fonctionner avec ces publics.

**"Nous avons abaissé nos exigences partout où ils nous opposaient des refus"..., ne pas les couper de ce qui faisait leur vie dans la rue."**

6 mois de maraude pour rencontrer des gens, "en bout de course (...) qui ne formulent aucune demande, et se voient, à la limite, mourir dans la rue" ; ils expliquent leur refus des structures par manque d'hygiène, de sécurité, l'interdiction d'alcool, les contraintes pour les animaux et un besoin de liberté.

Le Hameau est un espace de liberté où seule la violence n'est pas acceptée.

47 ans, dont 15 dans la rue: "j'ai un pied dedans et un pied dehors. Je suis bien ici, mais je reste un marginal. J'aurai sûrement envie de repartir quelques jours, parce que j'ai un peu la nostalgie d'avant. Mais je reviendrai."

Au contact du confort et de la tranquillité, ça craque : mal-être psychologique et puis physique.

Il a fallu intensifier l'accompagnement médical et les soignants viennent sur place : "accepter de faire à leur place certains efforts qui leur sont trop pénibles" : MDM et Restos du cœur passent souvent, garder les quelques liens créés avant.

En revanche les veilleurs de nuit prévus ont été inutiles : pas de violence.

La 1ère demande c'est la régularisation administrative : "envie de retrouver la société et d'[y] exister".

L'équipe a dû apprendre une autre temporalité: supervision, échanges avec un psychiatre MDM ont aidé à adopter la bonne distance. Accepter par exemple que les gens se fassent du mal, notamment avec l'alcool : "nous ne pouvons pas nous appuyer sur les idées habituelles de contrat ou de règlement".

On se rabat sur les "miracles": ceux qui vont faire du bénévolat, qui renouent avec leur famille...

On parle de redynamisation, ou resocialisation plutôt que de réinsertion : résilience.

Hameau : 04 91 02 60 21

# La Prévention Spécialisée : construire l'avenir avec tous les jeunes

Programme de la journée "Anniversaire" (20 octobre 2010)



	Durée
8 h 30 Accueil des participants Animation Jacques Berrin – Vice-président de l'addap13.	
9 h 30 Ouverture de la Journée – Jean Suzzoni - Président de l'addap13,	5'
Jean Noël Guérini - Président du Conseil Général 13,	15'
Jean Claude Gaudin - Maire de Marseille,	10'
Michel Vauzelle – Président de la Région PACA,	10'
Le Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances,	10'
10 h20 Vidéo : "Jeunesses : mémoires d'avenir" les pionniers de la Prévention Spécialisée René Dubois – Président de la Fédération des Clubs de loisirs et de Prévention de 1963 à 1967, Président de la F.C.E.P. de 1967 à 1969.	10'
10 h30 La Prévention Spécialisée, un maillon de la Protection de l'Enfance Danielle Perrot – Directrice Enfance Famille – Conseil Général 13.	15'
10 h 45 L'apport des Bouches-du-Rhône dans la construction de la Prévention Spécialisée Françoise Tétard - Historienne, Ingénieur au CNRS, spécialiste de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire.	45'
11 h 30 Table ronde : "Jeunesses : pratiques d'avenir" pour une société en mouvement Animation Didier Pillet – PDG du groupe « La Provence » Evelyne Baldassari, René Dubois, Louis Dubouchet, Bernard Heckel, Gérard Leca, Françoise Tétard, débat avec la salle	60'
12 h 30 Pause repas	1 h 30
14 h Ateliers	
N° 1 : Éducatifs et arts dans la rue.	1 h 45
N° 2 : Au cœur des quartiers : la capacité créative des jeunes.	
N° 3 : Mais où sont les filles ?, la « prév » avec elles .	
N° 4 : Nouveaux besoins, nouvelles pratiques : des projets pour l'avenir.	
N° 5 : Prévention spécialisée : agir face aux exclusions.	
15 h 45 Pause	15'
16 h Animation Philippe Duhayon - Conseiller Technique <b>addap13</b> , "Jeunesses : un choix d'avenir" pour une société solidaire Pierre Jean Andrieu, Professeur associé à l'Université Paris VII, ancien Président du Conseil Technique de Prévention Spécialisée, Administrateur Arc 75,	20'
16 h 20 Le sens de l'engagement dans l'éducation de rue Joël Roman, Agrégé de Philosophie, Directeur de la collection Pluriel (Hachette littérature), membre du comité de rédaction de la revue Esprit.	30'
16 h 50 La prévention spécialisée : un appui à l'action publique Michel Amiel, Vice-président du Conseil Général 13.	10'
17 h Clôture – Jean Suzzoni, Président de l'addap13.	5'
Apéritif festif...	2 h